



La crise persistante de la dette souveraine en Afrique: Que peuvent faire les syndicats ?

Auteur: Godfred Bokpin
Édité par: Hod Anyigba

La crise persistante de la dette souveraine en Afrique: Que peuvent faire les syndicats ?

**Auteur: Godfred Bokpin
Édité par: Hod Anyigba**

Rapport 4. 2024

alrei.

Le **Dr Godfred A. Bokpin** est économiste et professeur de finance à l'université du Ghana. Il a été consultant auprès de plusieurs gouvernements et institutions multilatérales, dont le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), le PNUD, l'USAID, Oxfam, Tax Justice Network Africa et bien d'autres qui ont sollicité ses conseils. Économiste et professeur de finance, titulaire d'un diplôme de première classe en comptabilité, d'une maîtrise de philosophie en finance et d'un doctorat en économie, il est convaincu que la seule connaissance qui puisse transformer l'humanité et la sauver de la destruction éternelle est la connaissance du Fils de Dieu (Jésus-Christ).

Le **Hod Anyigba, PhD**, est économiste en chef de l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique) et directeur exécutif de l'Institut africain de recherche et d'éducation ouvrière (ALREI) situé à Lomé, Togo. Ses domaines de recherche et de travail comprennent l'économie du travail, le commerce international, les droits humains et syndicaux, le développement des capacités humaines, le changement climatique et l'environnement, la protection sociale, l'innovation et le leadership. Il a publié de nombreux ouvrages.

Lomé, 2023© Éditeur : Éditions ALREI

Tous droits réservés

A/2024.04/01/002

ISBN: 978 –9988–9371–7–1 (version électronique)

L'Institut africain de recherche et d'éducation ouvrière (ALREI) est un centre indépendant de recherche et de formation de l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique). Il a pour vocation de stimuler, de renforcer et de soutenir le mouvement syndical africain. Les points de vue et opinions exprimés sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de la CSI-Afrique ou de l'ALREI. Ni la CSI-Afrique ni ALREI ne peuvent en être tenus responsables. **Cette étude a été financée en partie par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), avec la CSI-Afrique comme sponsor principal.**

Résumé

La gestion viable de la dette publique reste l'un des principaux problèmes auxquels se heurtent les pays africains depuis leur accession à l'indépendance. Cela est dû à un certain nombre de raisons qui tiennent à la structure de leurs économies, à des facteurs historiques et à la gouvernance. Parmi les mesures prises à la fin des années 1990, en tant tentatives globales visant à ramener ces pays à des niveaux d'endettement soutenables, figurent l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Ces efforts ont marqué les premières tentatives, au niveau mondial, de ramener ces pays à des niveaux d'endettement viables. Si, dans un premier temps, ces initiatives ont permis d'atteindre l'objectif principal de réduction de la dette, elles ne se sont pas attaquées aux causes profondes du mal. Par conséquent, presque tous les pays africains sont revenus ou sont en passe de revenir à la situation qu'ils connaissaient avant l'initiative PPTE et l'IADM.

Par ailleurs, les crises mondiales récentes, notamment la pandémie de COVID-19 et le conflit russo-ukrainien, sont venues exacerber les vulnérabilités budgétaires existantes et provoquer une instabilité macroéconomique, ce qui a conduit de nombreux pays africains à se tourner vers le Fonds monétaire international (FMI) pour tirer parti du cadre commun du G20 pour le traitement de la dette. Il ressort de cette étude que la prime de risque positive excessive que les pays africains paient lorsqu'ils accèdent aux capitaux du système financier mondial s'est traduite par un taux d'intérêt moyen pondéré plus élevé (11,6 %) que dans d'autres régions et pays comme l'Allemagne (1,5 %), les États-Unis (3,1 %), l'Asie et l'Océanie (6,5 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (7,7 %). Le coût élevé de l'utilisation de ces fonds empruntés a des répercussions sur la croissance de la productivité.

L'étude met en évidence trois conséquences importantes de l'augmentation de la dette publique sur le continent. Premièrement, elle constate que les ressources productives des pays africains sont détournées de secteurs essentiels (dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale) afin de contenir le surendettement public en augmentant les coûts du service de la dette. Il ressort de l'étude que les niveaux élevés d'endettement par rapport à la taille des économies sont associés à des réductions statistiquement significatives des investissements publics dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale. Cette situation a engendré pour de nombreux pays (dont le Ghana, le Kenya, la Zambie, le Tchad, le Nigeria et l'Éthiopie) des problèmes de liquidité (difficultés à honorer les obligations financières à court terme envers les créanciers) et pour d'autres (dont le Ghana, la Zambie et le Tchad) des risques de solvabilité (difficultés persistantes à rembourser le principal de la dette), ce qui a nécessité des restructurations de la dette tant volontaires que mandatées par le FMI sur le continent. Cette étude confirme également que la proportion élevée de la dette intérieure à des coûts élevés contribue à l'imposant surendettement public et que tout

effort de restructuration globale de la dette du continent doit apporter une réponse à l'augmentation de la dette intérieure à court terme dont les coûts sont plus élevés.

La dette a, à tous les niveaux, des répercussions directes et indirectes sur le bien-être des travailleurs. Par exemple, une corrélation a été établie entre l'accumulation de la dette extérieure et les pertes d'emploi, le gel de l'emploi et des salaires dans le secteur public et les dévaluations monétaires qui réduisent les salaires réels de tous les travailleurs. Compte tenu de cette situation, il est impératif que les organisations syndicales agissent contre le problème de la dette publique. Cette étude recommande l'organisation de campagnes et de plaidoyers séquencés et intégrés pour promouvoir l'utilisation responsable de la dette sur le continent africain. Cela nécessite des réformes juridiques et institutionnelles pour s'assurer que la dette contribue au développement durable.

De plus, cette étude recommande que la CSI-Afrique travaille et forge des alliances avec d'autres organisations qui partagent les mêmes idées en vue de mener des actions de plaidoyer en faveur de réformes du système financier mondial, y compris les trois agences de notation, à savoir S&P, Fitch et Moody's, qui contrôlent 95% des parts de marché, et d'offrir des alternatives aux mesures d'austérité dictées par le FMI, qui réduisent de manière disproportionnée les dépenses en matière de santé, d'éducation et de protection sociale, afin de permettre aux pays africains d'honorer leurs obligations au titre de la dette extérieure. La CSI-Afrique et ses affiliés devraient s'efforcer de surveiller en permanence les signes avant-coureurs des crises de la dette, tels que l'accumulation rapide de la dette extérieure, afin de pouvoir agir pour éviter qu'ils n'atteignent des niveaux de crise. En conclusion, les gouvernements africains doivent adopter des politiques fiscales progressistes et efficaces afin d'augmenter les recettes nationales. De plus, une plus grande transparence et une pleine divulgation devraient sous-tendre les stratégies de gestion de la dette des pays africains.

Table des Matières

Resume

1	Introduction	1
1.1	Une Breve Mise En Contexte	1
1.2	Justification	3
1.3	Pourquoi Les Syndicats Doivent-Ils Se Preoccuper De La Dette Publique?	4
1.4	Objectifs Du Projet	5
2	Stabilite Macroeconomique Et Dette	6
2.1	Instabilite Macroeconomique Induite Par La Dette	6
2.2	Taux D'accumulation De La Dette	7
2.2.1	Ghana	8
2.2.2	Kenya	9
2.2.3	Zambia	9
2.2.4	Ethiopia	9
2.2.5	Nigeria	10
2.2.6	Tchad	10
2.3	Cout De L'acces Au Credit	11
2.4	Le Caractere Biaise De L'architecture Financiere Mondiale	13
2.5	Augmentation De La Dette Publique, De L'inflation Et De La Volatilite Des Taux De Change	14
2.6	Augmentation De La Dette Publique Et Le Bien-Etre Des Travailleurs	17
2.7	Dette Publique, Salaires, Pensions Et Syndicats	19
2.8	Progres Realises A Ce Jour En Matiere De Restructuration De La Dette	20
3	Approche de Recherche	22
3.1	Methodologie	22
3.2	Sources De Donnees	22
4	Resultats Empiriques Et Analyse Descriptive	25
4.1	Tendances De L'accumulation Et De L'utilisation De La Dette Publique	25
4.2	Compromis Entre Les Paiements D'interets Eleves Sur La Dette Publique Et Les Investissements Dans Les Secteurs Critiques : Sante, Education Et Protection Sociale	28
4.3	Resultats Sur Le Marche Du Travail	34
4.4	Implications Des Resultats Du Marche Du Travail Pour Les Travailleurs	37

5 Principales Conclusions De L'analyse	40
5.1 Recommandations Pratiques Et Applicable	41
5.2 Recommandation De Politique	41
5.3 Strategie D'engagement De La Csi-Afrique En Matiere De Plaidoyer	45
5.4 Que Peuvent Alors Faire Les Syndicats ?	48

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Description des variables.....	23
Tableau 2 : Encours de la dette, santé et éducation.....	29
Tableau 3 : Encours de la dette, santé et éducation.....	30
Tableau 4 : Encours de la dette, santé et éducation.....	31
Tableau 5 : Service de la dette, santé et éducation.....	32
Tableau 6 : Service de la dette, santé et éducation.....	32
Tableau 7 : Encours de la dette, inflation et indemnisation des travailleurs.....	35
Tableau 8 : Service de la dette, inflation et indemnisation des travailleurs.....	36
Tableau 9 : Service de la dette et chômage.....	37

Liste des Figures

Figure 1 : Nombre de programmes du FMI pour certains pays africains.....	2
Figure 2 : Trajectoire de la dette publique mondiale.....	7
Figure 3 : Dette des pays en développement par type de créancier.....	8
Figure 4 : Type de dette au Ghana.....	8
Figure 5 : Rendement des obligations souveraines au niveau mondial.....	11
Figure 6 : Ratio service de la dette/recettes pour le Ghana, le Kenya, l'Éthiopie et le Nigeria à la fin de 2022.....	12
Figure 7 : Différence entre les spreads obligataires réels et estimés.....	13
Figure 8 : Paniers de consommation, alimentation et inflation.....	15
Figure 9 : Inflation des prix à la consommation.....	16
Figure 10 : Dépenses publiques d'éducation en proportion du PIB.....	17
Figure 11 : Dépenses publiques d'éducation en proportion des dépenses totales.....	18
Figure 12 : Évolution du service de la dette.....	25
Figure 13 : Dépenses de santé et d'éducation en Afrique.....	27

1 Introduction

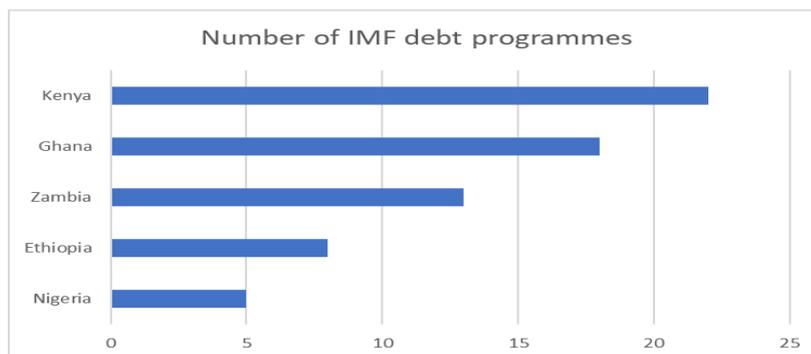
1.1 Une brève mise en contexte

Comme dans de nombreux autres pays, depuis l'indépendance de la plupart des pays africains, la dette publique est devenue une partie intégrante de leurs finances publiques. La dette publique constitue également une source majeure d'instabilité macroéconomique, et a donné lieu à plusieurs programmes soutenus par le FMI (par exemple, 18 fois pour le Ghana, 22 fois pour le Kenya, 5 fois pour le Nigeria, 13 fois pour la Zambie et 8 fois pour l'Éthiopie - voir Figure 1). Ces nombreux engagements avec les institutions de Bretton Woods (IBW) ont entraîné plusieurs épisodes de restructuration de la dette sur le continent. Les groupes de pays affectés par la crise actuelle de la dette sont les pays classés soit dans la catégorie des revenus moyens, comme le Ghana, le Kenya, le Nigeria et la Zambie, soit dans celle des faibles revenus, notamment l'Éthiopie, et les groupes de pays comprenant les pays riches en ressources naturelles/exportateurs de pétrole (dont le Nigeria), les autres pays à forte intensité de ressources (dont le Ghana et la Zambie) et les pays à faible intensité de ressources (dont l'Éthiopie et le Kenya). Le régime plus complet de restructuration de la dette, acceptable pour la communauté financière internationale, y compris les institutions de Bretton Woods, a débuté depuis quelques années avec l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en 1996.

Une version améliorée de l'initiative PPTE a été lancée en septembre 1999, à la suite d'une pression intense exercée par les ONG et la société civile dans son ensemble, les universitaires et les gouvernements débiteurs, qui ont mis en évidence les lacunes de la première initiative PPTE (UNTAD, 2004).

À la fin des interventions (PPTE, IADM), la majorité des pays ayant atteint le point d'achèvement (30 sur 36) étaient des pays africains, représentant plus de 50 % des bénéficiaires et un allègement total de la dette de 99 milliards de dollars américains. Cela a permis de réduire le ratio dette extérieure/RNB de la région de 119 % à 45 % (Brookings, 2019). Dans le cas du Ghana, le ratio dette/RNB a été ramené à moins de 30 %. Ce cycle de restructuration a donné aux pays africains une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire, ce qui a déclenché une nouvelle vague de dépenses visant à stimuler la croissance par le biais du financement de la dette extérieure.

Figure 1: Nombre de programmes du FMI pour certains pays africains



Ce graphique montre le nombre de fois où certains pays d'Afrique ont été soumis à un programme du FMI. Par exemple, le Ghana a fait appel au FMI 18 fois, le Kenya 22 fois, le Nigeria 5 fois, la Zambie 13 fois et l'Éthiopie 8 fois.

Cependant, une combinaison des inefficacités des dépenses dans le processus d'investissement public, de la corruption, de l'absence de gestion prudente de la dette et de plusieurs chocs externes, y compris le resserrement du financement mondial, a conduit à une nouvelle crise de la dette. Par exemple, en 2017, six pays dont le Tchad, l'Érythrée, le Mozambique, la République du Congo, le Soudan du Sud et le Zimbabwe ont été évalués comme étant en situation de surendettement, tandis que neuf pays présentaient un risque élevé de surendettement (FMI, 2018). En d'autres termes, ces pays ne pouvaient plus rembourser leurs dettes de manière viable. Selon le Brookings Institute (2019), en 2017, 19 pays africains avaient dépassé le seuil de 60 % de dette par rapport au PIB fixé par le Programme de coopération monétaire africaine (PCMA) pour les pays en développement, tandis que 24 pays avaient dépassé le ratio de 55 % de dette par rapport au PIB proposé par le Fonds monétaire international en termes de valeur actuelle. En moyenne, ces pays devaient plus de 0,60 \$/0,55 \$ pour chaque dollar de production nationale au cours d'une année donnée.

Si, en plus de l'augmentation de la dette post-PPTE/IADM, la composition de la dette a changé, elle suscite des inquiétudes quant à l'accessibilité de la dette et à l'éviction du secteur privé, pourtant présenté comme le moteur de la croissance, au détriment d'autres dépenses prioritaires liées à l'éducation, à la santé et à la protection sociale ; elle exacerbe la pauvreté et les inégalités et alimente l'inflation, avec des effets distributifs négatifs disproportionnés sur les travailleurs, les personnes vulnérables, les personnes marginalisées et les exclus de la société. Lors du récent sommet Afrique 2023 sur le climat au Kenya, le président kenyan a déclaré : "Nous, sur ce continent, n'avons pas l'intention de nous laisser tuer ni par la dette, ni par la pauvreté. C'est pourquoi nous voulons engager une discussion sur les banques multilatérales de développement et sur le financement concessionnel de nos économies avec des ressources qui ne vont pas nous mettre en difficulté". Le coût d'accès au capital pour les pays africains est bien plus élevé que celui des pays développés et émergents en dehors du continent. Cela s'explique par la prime de risque positive élevée que les pays africains paient par rapport à la méthodologie

des agences de notation typiques des autres continents, et par le manque de prévisibilité fiscale et politique dans les pays africains.

A la suite des programmes soutenus par le FMI, les pays africains se trouvent confrontés à une série de conditionnalités qui jettent invariablement une ombre sur le bien-être de leurs travailleurs. Ces programmes recommandent souvent le gel de l'emploi dans le secteur public, la réduction de la masse salariale du secteur public et des coupes implicites dans les dépenses publiques. Ces mesures d'austérité ont un effet en cascade, réduisant les investissements dans des secteurs essentiels, comme l'éducation, la santé et la protection sociale. De plus, sous le poids des programmes du FMI, les postes vacants dans le secteur public diminuent et la perspective des augmentations de salaires réels pour les travailleurs du secteur public devient de plus en plus insaisissable. Les effets de ces politiques se répercutent sur la société, avec des conséquences négatives sur le bien-être des travailleurs et, plus généralement, sur le bien-être social. Malgré le manque d'informations complètes sur les conséquences précises de la dette publique sur les travailleurs et la protection sociale, les premiers indicateurs suggèrent que les niveaux élevés de la dette publique mettent en péril les moyens de subsistance des travailleurs.

Devant l'urgence de la situation, l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique) s'est vue dans l'obligation d'entreprendre une évaluation empirique des crises de la dette qui sévissent actuellement en Afrique. Cette étude a pour but de démêler les façons complexes dont les niveaux élevés de la dette publique minent le bien-être des travailleurs, et constitue un élément clé de la campagne plus large de la CSI-Afrique pour la viabilité de la dette sur le continent. Cette étude constitue une exploration préliminaire de la dynamique complexe de la manière dont la dette affecte les travailleurs et la protection sociale en Afrique, en se concentrant sur les domaines essentiels de l'éducation, de la santé et de l'emploi.

1.2 Justification

La dynamique de la dette a amené les pays africains à adopter des politiques d'austérité dictées par le FMI, notamment en réduisant ou en plafonnant la masse salariale, en réduisant les subventions, en réformant les retraites et la sécurité sociale, et en rationalisant et en ciblant l'aide sociale et les filets de sécurité (ITU, 2022). De nombreuses autres mesures ayant un impact négatif sur les travailleurs, y compris les augmentations d'impôts, doivent être analysées dans une perspective syndicale en vue d'enrichir le débat sur la viabilité de la dette. Des mesures mises en place pour contenir la dette ont déjà eu pour effet de réduire la croissance pour 2022 et de diminuer les perspectives de croissance pour 2023 et 2024. La littérature empirique a

toujours été dominée par les canaux traditionnels de la dette, notamment par les groupes d'intérêt, y compris les gouvernements et d'autres acteurs non étatiques qui en racontent les péripéties.

Les perspectives syndicales n'ont guère été prises en compte, malgré le fait que ce sont les syndicats et les travailleurs qui supportent le fardeau de la dette publique. Les syndicats du continent ont une voix très puissante qui peut être utilisée pour façonner et promouvoir l'utilisation responsable de la dette et contribuer à la réforme des systèmes financiers mondiaux et africains. Dans cette optique, la CSI-Afrique cherche, à travers cette étude, d'interagir avec les parties concernées dans le cadre des discussions sur la dette africaine grâce à une approche factuelle, en procédant à une analyse spécifique des pays et en tenant compte du contexte des pays les plus vulnérables qui sont qualifiés de pays en situation de surendettement, notamment le Ghana, la Zambie, le Tchad, l'Éthiopie, le Nigéria, et le Kenya. Cela permettra d'évaluer l'impact distributif négatif disproportionné du surendettement public sur les travailleurs en termes de dévalorisation du travail et de limitation des opportunités économiques de création d'emplois, en particulier dans l'économie salariale structurée.

1.3 Pourquoi les syndicats doivent-ils se préoccuper de la dette publique?

Pour plusieurs raisons, la CSI-Afrique et ses affiliés doivent s'intéresser à l'évolution de la dette publique dans les différents pays africains et sur l'ensemble du continent. Tout d'abord, des exemples récents ont montré que l'augmentation de la dette publique accroît le risque de crise économique. En effet, il existe des preuves irréfutables que 38 des 43 pays étudiés ont connu une crise économique après que leur ratio dette/PIB a augmenté de plus de 30 % sur une période de cinq ans (CNUCED, 2015). van Dijk, van Dalen et Hyde (2020) ont constaté que le chômage augmente pour les personnes de tous âges lorsqu'il y a une crise économique. Toutefois, cette hausse est plus prononcée chez les jeunes travailleurs et les femmes. L'étude constate également que la participation des femmes au marché du travail est en augmentation, et que cela pourrait avoir des effets d'entraînement sur les finances des ménages.

En période de crise économique, les travailleurs subissent de plein fouet les conséquences de la crise, telles que la hausse du chômage, l'augmentation de l'insécurité de l'emploi, le gel ou la réduction des salaires, la réduction du temps de travail et l'augmentation de l'endettement des ménages (Liotti, 2020 ; Baines & Cunningham, 2020). Les syndicats devraient donc se préoccuper de la dette publique car elle affecte directement le bien-être des travailleurs.

La théorie financière et économique suggère que la dette n'est pas mauvaise en soi, mais que c'est son utilisation qui pose problème. On s'attend à ce que les syndicats et leurs alliés puissent influencer l'utilisation de la dette afin d'en assurer le bon remboursement (Blanton, Blanton & Peksen, 2015). D'autre part, afin d'éviter que ne se reproduisent des crises économiques induites par la dette qui affectent négativement les travailleurs, les syndicats et leurs partenaires doivent comprendre la dynamique de l'accumulation de la dette. Cela leur permettra de jouer un rôle dans l'identification et le traitement d'une crise potentielle à un stade précoce, et de plaider en faveur de la protection des droits des travailleurs dans la période précédant une crise et les politiques connexes (telles que la restructuration de la dette et la déréglementation du secteur financier) qui sont préjudiciables aux intérêts des travailleurs. L'implication proactive des syndicats et de leurs partenaires est essentielle pour contrebalancer les intérêts du secteur financier et des multinationales et pour garantir que les travailleurs ne supportent pas seuls (ou pas du tout) les conséquences des récessions économiques.

1.4 Objectifs du Projet

Les principaux objectifs de cette initiative de recherche consistent à :

- a. Décrire les schémas d'accumulation de la dette publique dans les pays africains, y compris les sources (nationales et étrangères) et l'utilisation de ces fonds.
- b. Examiner l'impact de l'augmentation de la dette publique sur les travailleurs, en mettant l'accent sur le marché du travail, l'emploi et les salaires.
- c. Évaluer l'impact de la dette publique sur l'inflation et la distinction entre les salaires réels et nominaux.
- d. Évaluer les compromis entre les paiements d'intérêts élevés sur la dette publique et l'investissement dans des secteurs critiques, comme la santé, l'éducation et la protection sociale.
- e. Mettre en évidence la dimension sexospécifique de l'impact de l'augmentation de la dette sur le continent.

2 Stabilité macroéconomique et dette

2.1 Instabilité macroéconomique induite par la dette

Les pays africains ont du mal à gérer leur dette parce que la réalisation d'un assainissement budgétaire viable se trouve entravée par une enveloppe de recettes trop faible et par des rigidités au niveau des dépenses. En fait, tous les pays où la corruption règne sont également inefficaces dans la collecte des recettes fiscales et très tolérants à l'égard des processus d'investissement public inefficients, et les pays africains constituent un échantillon largement représentatif de cette situation. Le continent africain se trouve en première ligne dans les divers épisodes de restructuration de la dette. Malgré le fait que de nombreux pays africains soient en situation de surendettement depuis de nombreuses années, ce n'est qu'en 1996 que la communauté financière internationale a reconnu la nécessité d'adopter une approche globale des problèmes d'endettement des pays les plus pauvres à faible revenu. Dans les années 1980, par exemple, 56 % de la dette publique totale de l'Afrique et de la dette garantie par l'État était officielle, et en 1995, ce chiffre était passé à environ 77 %, tandis que les chiffres correspondants pour la dette multilatérale étaient de 14 % (1980) et de 27 % (1995) (CNUCED, 2004). Pour les pays africains étouffant sous cette dette colossale, le salut économique a été trouvé dans l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) menée par le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD), qui s'est traduite par un allègement significatif de la dette.

La dette post-PPTE/IADM est préoccupante car elle est nettement plus élevée qu'avant la crise financière mondiale et, là encore, sa composition est très différente, car l'accès au marché international des capitaux (MIC) a donné lieu à une dette commerciale (euro-obligations) et à des instruments plus coûteux et généralement à court terme, tandis que la dette bilatérale et multilatérale dans le contexte plus large de l'aide publique au développement (APD) est en baisse. Le recours à la dette publique favorise la croissance, mais seulement jusqu'à un certain point. Cependant, le surendettement public, que connaissent de nombreux pays africains, a des effets négatifs ou distributifs sur la croissance et la création d'emplois.

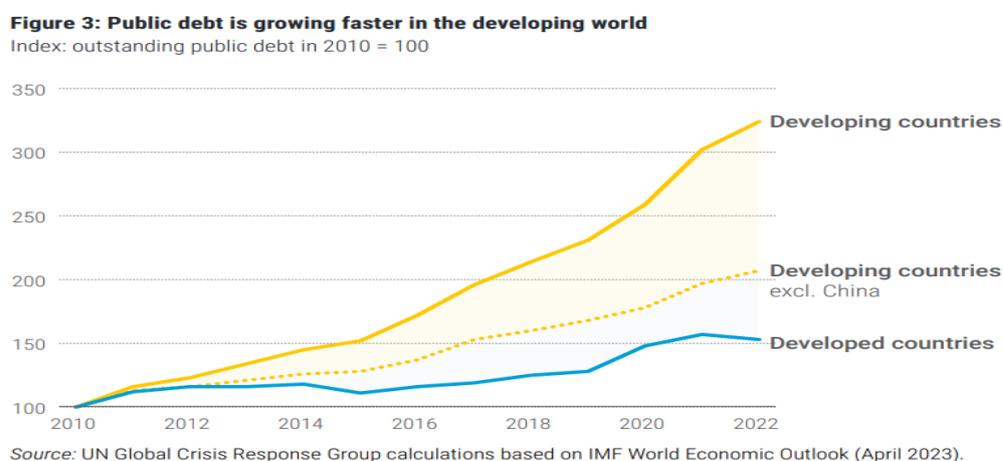
Toute une littérature empirique montre qu'il existe une relation non linéaire entre la dette publique et la croissance, postulant un effet positif de la dette jusqu'à un certain point, avant que les effets négatifs du surendettement ne viennent plus que compenser l'effet positif. L'Afrique a des taux de chômage

parmi les plus élevés au monde, l'Afrique du Sud étant le détenteur du record, tout en étant en proie à un surendettement public. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), plus de 72 millions de jeunes en Afrique ne sont ni dans le système éducatif, ni situation d'emploi, ou de formation (NEET) - la majorité d'entre eux (deux tiers) étant des jeunes femmes. Comme les jeunes femmes assument de manière disproportionnée les responsabilités domestiques, y compris la garde des enfants, les soins aux malades et aux personnes âgées, la cuisine, la corvée d'eau et le ramassage du bois de chauffage, leur participation au marché du travail et à l'éducation est limitée. Il s'agit pourtant d'un continent dont la population est relativement jeune, puisque 19 des 20 pays les plus jeunes du monde se trouvent tous en Afrique, le Niger ayant la population la plus jeune du monde en 2020, avec un âge médian de seulement 15,2 ans (Forum économique mondial, 2019). Cela signifie que l'Afrique a besoin d'une marge de manœuvre budgétaire pour créer une croissance riche en emplois. Un plus grand nombre de jeunes Africains entreront sur le marché du travail, en particulier dans l'économie salariale structurée, mais la croissance que le continent connaît est inefficace, inégale et largement dénuée d'emplois.

2.2 Taux d'accumulation de la dette

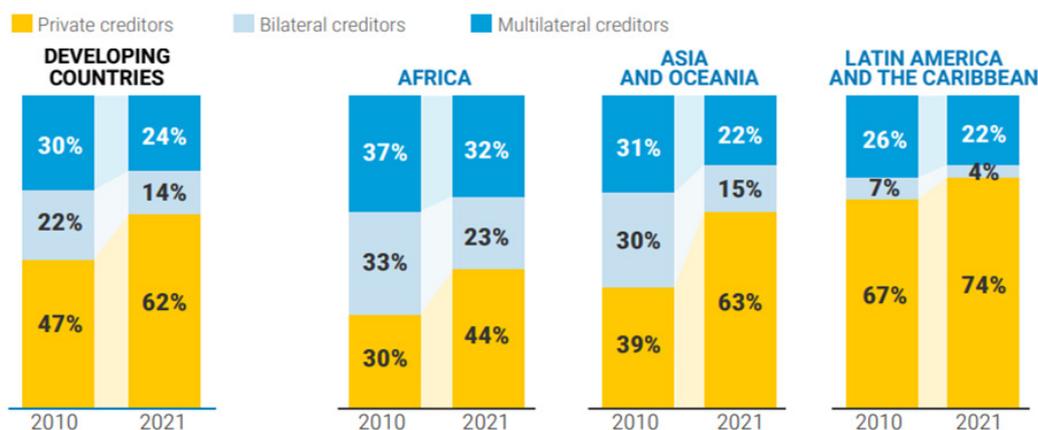
Depuis le dernier grand rééchelonnement de la dette (PPTE/IADM), les pays en développement ont accumulé plus de dettes que les pays développés. L'espace budgétaire accordé aux pays en développement (dont la majorité se trouve en Afrique) s'est rapidement comblé, comme le montre la Figure 2. Depuis le début de l'année 2010, les pays en développement ont accumulé plus de dette publique que les pays développés.

Figure 2: Trajectoire de la dette publique mondiale



La composition de la dette publique extérieure a également changé (plus de dette commerciale/privée par rapport à la dette extérieure bilatérale et multilatérale). Depuis 2010, la part de la dette privée a dépassé la part de la dette extérieure bilatérale et multilatérale (voir Figure 2). En particulier, la dette privée a augmenté et a éclipsé les composantes bilatérales et multilatérales externes au Ghana, au Nigeria, en Zambie, en Éthiopie et au Kenya (Figure 3).

Debt by type of creditor as share of external public debt



Source: UN Global Crisis Response Group calculations, based on World Bank International Debt Report 2022.
Note: External Public and Publicly Guaranteed (PPG) debt

Figure 3: Dette des pays en développement par type de créancier

2.2.1 Ghana

Dans le cas du Ghana, sur une dette extérieure totale de 30,5 milliards de dollars à la fin de 2022, 8,8 milliards de dollars (28,89 %) sont dus à des institutions multilatérales, 5,4 milliards de dollars (17,71 %) sont dus à des pays étrangers bilatéraux, tandis que la dette commerciale extérieure s'élève à 14,6 milliards de dollars (47,87 %), comme le montre la Figure 4 du ministère des Finances du Ghana.

Figure 4: Type de dette au Ghana



Source : Ministère des finances du Ghana : Ministère des finances du Ghana, 2023

2.2.2 Kenya

Dans le cas du Kenya, l'approche proactive du FMI en avril 2021 pour un programme de 38 mois soutenu par le FMI à hauteur de 2,34 milliards de dollars américains a contribué à modifier la dynamique de la dette extérieure peu après COVID-19, ainsi que l'euro-obligation avortée de 1 milliard de dollars américains au milieu de l'année 2022. Jusqu'alors, la composante de la dette commerciale s'est multipliée par dix pour atteindre 10,4 milliards de dollars US entre 2013 et 2020 et a largement contribué à l'augmentation de la dette extérieure. Toutefois, la dynamique post-COVID-19 de la dette (compte tenu de l'aide apportée par la Banque mondiale dans le cadre de la COVID-19, d'un montant de 1 milliard de dollars américains) a basculé vers un financement plus concessionnel de la part du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. La dette multilatérale s'élève alors à 17,9 milliards de dollars américains (47,36 %), l'encours bilatéral extérieur à 9,8 milliards de dollars américains (25,93 %) et les obligations commerciales/européennes extérieures à 10,1 milliards de dollars américains (26,72 %).

2.2.3 Zambie

La Zambie s'est trouvée être le premier pays africain qui n'a pas été en mesure de rembourser ses obligations en matière de dette extérieure au début de la période de la COVID-19. Sa dette publique totale s'élevait à 32,8 milliards de dollars, dont 18,6 milliards de dollars de dette extérieure, soit 57 %. Cependant, l'encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État s'élevait à 20,9 milliards de dollars fin 2022, soit une augmentation de 930 millions de dollars par rapport à l'année précédente (FMI, 2023). Selon le FMI (2023), elle avait accumulé des arriérés, avec des arriérés d'intérêts et de principal de 4,2 milliards de dollars fin 2022, en raison de créances situées dans le périmètre de restructuration - 1,4 milliard de dollars à des créanciers bilatéraux officiels, 1,3 milliard de dollars à des détenteurs d'euro-obligations, 1,5 milliard de dollars à d'autres créanciers extérieurs privés, 1,7 milliard de dollars d'arriérés à des fournisseurs extérieurs (compagnie d'électricité ZESCO, arriérés de la centrale électrique indépendante -IPP, et arriérés de carburant et d'entrepreneurs), et 2,3 millions de dollars d'intérêts et d'arriérés de principal à d'autres IFI.

2.2.4 Éthiopie

La dette extérieure totale s'élevait à 27,31 milliards de dollars américains, dont 7,7 milliards de dollars américains (28,19) étaient bilatéraux, la Chine représentant 30 %, 14,2 milliards de dollars américains (52 %) étaient multilatéraux et 5,41 milliards de dollars américains étaient privés, y compris

les euro-obligations. L'Éthiopie a eu du mal à assurer le service de sa dette (intérêts et principal) et selon une première estimation du PNUD (2023), basée sur les données préliminaires disponibles, le pays aurait besoin d'un allègement de la dette estimé à 2,9 milliards USD pour la période 2023-2025 afin de ramener le ratio TEDS/recettes en deçà du seuil fixé. En revanche, si l'on utilise le ratio TEDS/exportations, l'allègement de la dette nécessaire sur la même période est estimé à 4 milliards de dollars américains.

2.2.5 Nigéria

Le ratio dette publique/PIB du Nigeria, actuellement inférieur à 40 %, ne devrait normalement pas poser de problèmes de solvabilité, car le financement des activités gouvernementales par la banque centrale est exclu en vertu de la Means and Ways Act (loi sur les moyens et les voies). Cependant, le risque de liquidité est le principal défi, car les coûts du service de la dette ont dépassé 100 % à la fin de 2022, imposant des coûts budgétaires énormes, en grande partie dus à la dette intérieure, qui représente plus de 60 % de la dette publique totale.

2.2.6 Tchad

La dette publique et les coûts fiscaux du Tchad étaient devenus insoutenables, et le pays a été le premier à conclure un accord avec ses créanciers officiels et privés dans le cadre commun du G20. Cette instabilité macroéconomique due à la dette a contraint le pays à se tourner vers le FMI, ce qui a déclenché l'analyse de viabilité de la dette (AVD) menée conjointement par le FMI et la Banque mondiale. Les résultats de l'AVD ont conduit à l'application du cadre commun du G20, dont le pays a été le premier à bénéficier, bien que le traitement de la dette ait été en grande partie un rééchelonnement sans décote explicite, étant donné que le principal prêteur commercial, Glencore (un négociant suisse en matières premières), a favorisé le rééchelonnement et a lié l'allègement à la dynamique des prix du pétrole. La composition de la dette du pays était plus commerciale (36,7 %), suivie par la dette multilatérale (35,5 %) et la dette bilatérale (27,8 %). Le Tchad, comme le Kenya et le Ghana, fait actuellement l'objet d'un programme soutenu par le FMI.

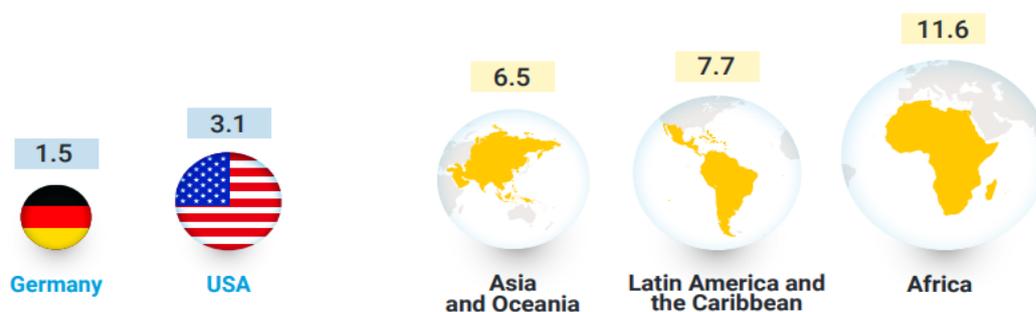
2.3 Coût de l'accès au crédit

La composition de la dette après l'initiative PPTE/IADM a entraîné une augmentation des coûts du service de la dette et un changement dans la dynamique des dépenses publiques, les ressources étant détournées des dépenses plus productives (au détriment des dépenses prioritaires) au profit des paiements d'intérêts. Le résultat est une spirale descendante. Le déficit budgétaire s'accroît dans un paysage financier international inéquitable. La nouvelle composition (plus commerciale/privée que bilatérale et multilatérale) implique une plus grande exposition aux risques du marché et au sentiment des investisseurs. La composante de la dette intérieure augmente, avec les coûts d'intérêt associés, tandis que la tarification intérieure est considérée comme plus risquée. Pour certains pays (Nigeria, Éthiopie, Kenya), la solvabilité (ratio dette/PIB) n'était pas une préoccupation immédiate. Dans le cas de l'Éthiopie, le total des paiements au titre du service de la dette extérieure du pays en 2022 s'élevait à 2,1 milliards de dollars américains, tandis que les dépenses sociales en faveur des pauvres s'élevaient à environ 1,9 milliard de dollars américains (PNUD, 2023). L'Afrique a dû faire face à un financement inadéquat de la part du marché mondial des capitaux, tout en payant trop cher pour les prêts, comme le montre la Figure 5.

Figure 5: Rendement des obligations souveraines mondiales

Figure 7: Developing countries pay much more for their borrowing

Bond yields (2022-2023)



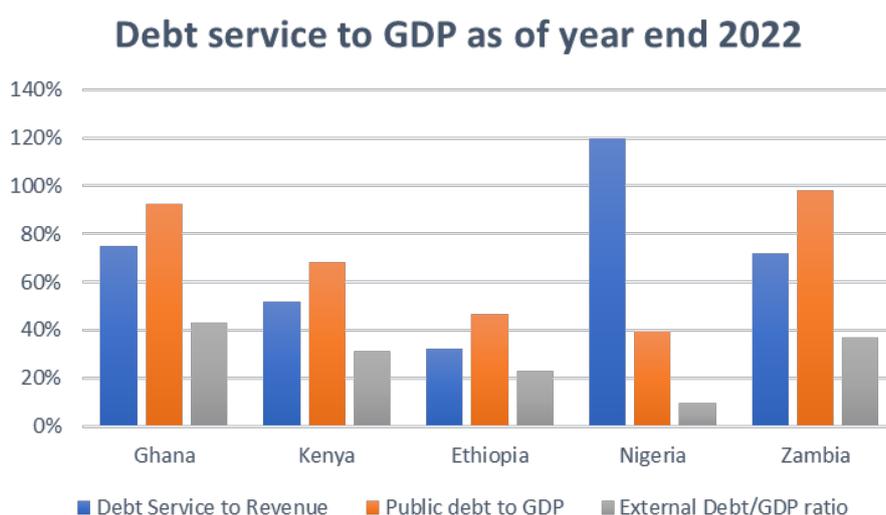
Source: UN Global Crisis Response Group calculations based on IMF World Economic Outlook (April 2023).

Note: Illustrative comparison of the average JPM EMBI Global Diversified USD bond yields per region with the 10-year bond yields of Germany, and the United States from January 2022 to May 2023.

Comme le montre la Figure 5, le taux d'intérêt moyen pondéré de l'Afrique (11,6 %) est presque huit fois supérieur à celui de l'Allemagne (1,5 %), quatre fois supérieur à celui des États-Unis (3,1 %), presque deux fois supérieur à celui de l'Asie et de l'Océanie (6,5 %) et 1,5 fois supérieur à celui de l'Amérique latine et des Caraïbes (7,7 %). En moyenne, les coûts d'intérêt plus élevés ont un impact sur la croissance de la productivité et entravent les efforts visant à réaliser une transformation économique inclusive. Cette situation est exacerbée par le fait qu'une partie de cette dette coûteuse n'est pas investie dans l'amélioration de la capacité de l'économie à générer des flux de trésorerie, mais est largement utilisée pour financer la consommation. Le

taux d'intérêt a généralement un impact sur la croissance de la productivité, que ce soit au niveau de l'entreprise ou du gouvernement, et l'Afrique semble être prise au piège de cette situation. La Figure 6 illustre également l'impact de ces taux d'intérêt plus élevés sur le ratio service de la dette/recettes, ce qui ne laisse pratiquement rien pour les dépenses prioritaires ou celles qui stimulent la croissance.

Figure 6: Ratio service de la dette/recettes pour le Ghana, le Kenya, l'Éthiopie et le Nigeria à la fin de 2022



Source : Estimation de l'auteur à partir des données de la BAD, du FMI et de la Banque mondiale.

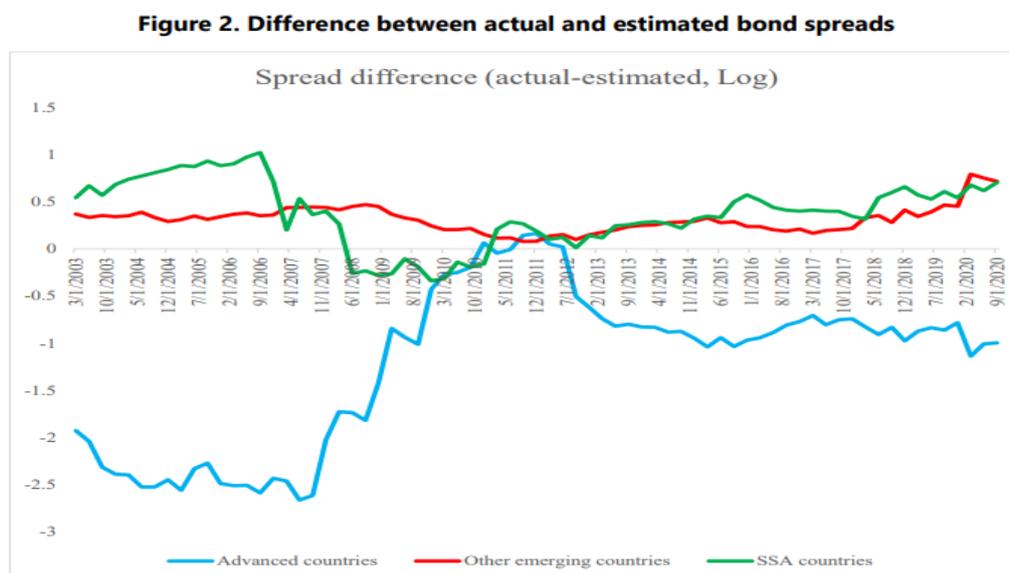
Au fil du temps, les recettes publiques de ces pays ont été inférieures aux coûts d'intérêt de leur dette, ce qui signifie que cette dette n'a pas augmenté la capacité de génération de flux de trésorerie de ces pays pour compenser la charge d'intérêt. Le Nigeria (9,4 %) et l'Éthiopie ont une exposition extérieure (dette extérieure) relativement faible dans la composition de leur dette publique, par rapport au Ghana (43,2 %) et à la Zambie, qui ne diminue que de 66,6 % en 2020 à 53,9 % en 2021 et 36,8 % en 2022. Le ratio dette extérieure/PIB du Ghana diminue légèrement, passant de 39,3 % en 2020 à 38,1 % en 2021, avant de remonter légèrement à 43,2 % en 2022. Le ratio dette extérieure/PIB met en évidence la prédominance de la dette intérieure ces dernières années, en particulier depuis le début de la pandémie de COVID-19. En 2021, selon Oxfam (2022), le service moyen de la dette (extérieure et intérieure) atteignait 38 % des recettes publiques et 27,5 % des dépenses publiques dans les pays à revenu faible et intermédiaire ; en moyenne, ce montant dépassait le montant total des dépenses consacrées à la réduction des inégalités dans ces pays et représentait deux fois le niveau des dépenses consacrées à l'éducation, quatre fois le niveau des dépenses consacrées à la santé et près de 12 fois le niveau des dépenses consacrées à la protection sociale.

2.4 Le caractère biaisé de l'architecture financière mondiale

Depuis 2006, date à laquelle les Seychelles ont accédé aux capitaux (euro-obligations) du marché international des capitaux (MIC), 15 pays africains ont afflué vers le MIC pour lever des fonds dont ils avaient grand besoin à une époque où les taux d'intérêt mondiaux étaient bas. Depuis lors, les titres africains ont suscité un intérêt croissant en tant que stratégie de diversification, car ils offrent des rendements plus élevés aux investisseurs mondiaux dans le contexte d'une liquidité mondiale accrue. Le PNUD (2023) a montré que, plutôt que le biais ou la procyclicité habituels, le décalage entre les notations de la dette souveraine des pays africains est principalement dû à des idiosyncrasies dans l'approche dominante des trois grandes agences de notation (S&P, Moody's et Fitch). Le FMI (2023), tout en étant largement d'accord avec le rapport du PNUD, a également proposé des explications à cette divergence.

Le rapport du FMI note que les pays d'Afrique subsaharienne paient des coupons nettement plus élevés à l'émission que leurs homologues d'autres régions, et que les pays d'Afrique subsaharienne paient des coûts de refinancement plus élevés sur le marché secondaire. Toutefois, le rapport souligne que lorsque des facteurs structurels tels que la transparence du processus budgétaire, la taille du secteur informel, le niveau de développement financier et la qualité des institutions publiques sont pris en compte, la prime excédentaire estimée pour les pays d'Afrique subsaharienne disparaît. Même au niveau de l'ONU, les dirigeants africains ont eu des raisons de se plaindre de la prime de risque excessive que les pays africains doivent payer pour accéder aux capitaux du MIC. Le FMI (2023) confirme que la prime de risque existe mais qu'elle n'est pas propre à l'Afrique subsaharienne, bien qu'elle soit plus élevée dans le cas de l'Afrique subsaharienne, comme le montre la Figure 7.

Figure 7: Différence entre les spreads obligataires réels et estimés



En utilisant la différence entre l'écart réel et l'écart estimé pour les pays d'Afrique subsaharienne et les autres pays, ils ont constaté qu'il existe une prime de risque dans les marchés émergents d'Afrique subsaharienne et les autres pays, contrairement au groupe des pays avancés où les écarts réels entre les obligations sont inférieurs aux écarts estimés entre les obligations. L'existence d'une prime de risque n'est donc pas propre aux pays d'Afrique subsaharienne, si ce n'est que la prime de risque est plus élevée pour les pays d'Afrique subsaharienne que pour le reste du monde émergent.

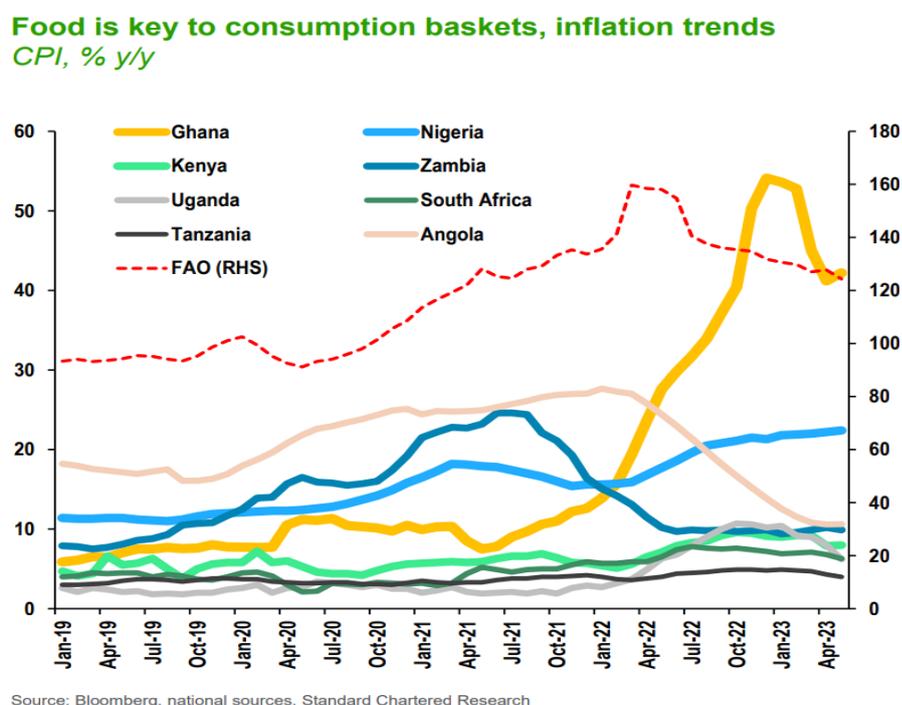
2.5 Augmentation de la dette publique, de l'inflation et de la volatilité des taux de change

Il est toujours difficile d'utiliser la politique monétaire pour réduire efficacement l'inflation et maintenir la stabilité du taux de change dans le contexte d'une dette publique croissante et de régimes fiscaux faibles (faibles recettes et fortes rigidités des dépenses), comme le montrent ces instabilités macroéconomiques liées à la dette. La pandémie de COVID-19 et le conflit russo-ukrainien ont contribué à faire grimper les prix des denrées alimentaires et de l'énergie au niveau mondial, mais il existe des différences et des marges entre les pays. Avec le début de la débâcle de la dette, l'inflation a commencé à s'étendre aux produits alimentaires et non alimentaires dans les pays du continent criblés de dettes. Actuellement, la majorité des pays où l'inflation (selon les projections du FMI) est encore à deux chiffres, notamment le Ghana (42,2 %), l'Éthiopie (29,1 %) et le Nigeria (25,1 %), sont en proie au surendettement. Contrairement au Botswana, au Cameroun, à la Côte d'Ivoire, au Gabon, à la Guinée, au Malawi, au Rwanda et au Togo, qui ont adopté des mesures moins orthodoxes, notamment des prix administrés et des subventions, pour faire face aux fluctuations soudaines du coût de la vie (FMI, 2023), ces pays surendettés n'ont pas pu protéger leurs citoyens contre la hausse du coût de la vie en raison du surendettement et, dans le cas du Nigéria, les subventions aux carburants ont été supprimées pour créer une marge de manœuvre budgétaire.

Au cours des huit premiers mois de 2022, la Banque mondiale a constaté que l'inflation alimentaire au Ghana a augmenté de 122 % (la plus élevée d'Afrique), le Nigéria à 106,5 %, le Kenya à 104 % et la Zambie à 100,5 % constituant les trois autres pays du top 10. L'alimentation représentant jusqu'à 44 % des dépenses des ménages, la hausse de l'inflation alimentaire exerce une pression considérable sur le pouvoir d'achat des travailleurs, en particulier ceux de l'économie salariale structurée qui n'ont aucun moyen d'ajuster leurs revenus, ainsi que sur les retraités. Il est frappant de constater qu'une partie de la pression inflationniste est induite par la politique monétaire, car les banques centrales de ces pays ont eu recours à la monétisation du déficit budgétaire et de la dette publique arrivant à échéance en injectant des

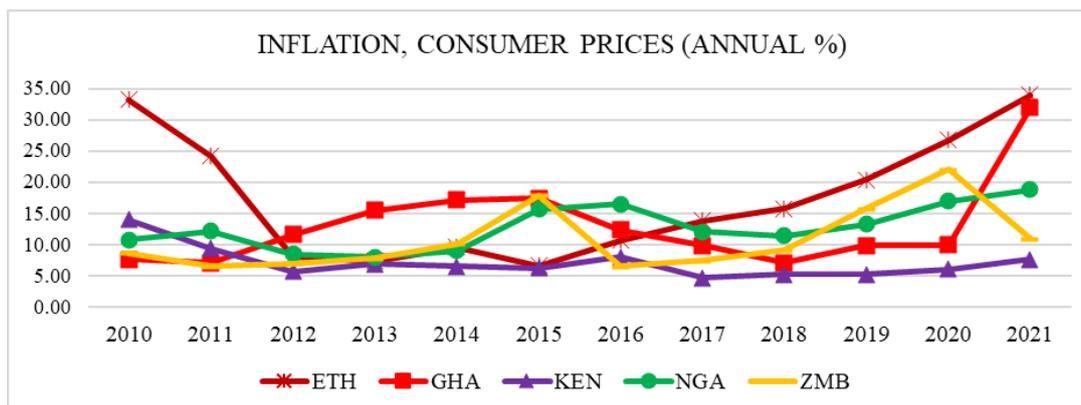
liquidités (politique monétaire accommodante) dans le système, exacerbant ainsi les pressions inflationnistes induites par la demande. Dans le cas de l'Éthiopie, la combinaison de l'inflation importée due au conflit en Ukraine et du financement du déficit budgétaire par le système bancaire au moyen d'avances directes a entraîné des pressions inflationnistes, l'inflation globale en glissement annuel atteignant 33,9 % en janvier 2023 (voir également PNUD, 2023). Pour le Ghana, la Banque mondiale (2023) estime que plus de 850 000 Ghanéens ont basculé dans la pauvreté, venant s'ajouter aux six millions de personnes déjà dans cette catégorie. Entre janvier et décembre 2022, l'inflation en glissement annuel est passée de 14 % à 54 %, atteignant des niveaux inégalés depuis le début des années 2000 (Banque mondiale, 2023). La Figure 8 illustre la dynamique alimentaire dans certains pays du continent, notamment le Ghana, le Kenya, la Zambie et le Nigéria.

Figure 8: Paniers de consommation, alimentation et inflation



Une faible inflation, en particulier l'inflation alimentaire, est un résultat macroéconomique souhaitable et une question d'intérêt général. Les pays qui ont pu faire face à des niveaux élevés de dette publique en raison de régimes fiscaux faibles, de la corruption, de la prodigalité fiscale liée à la crise, de la faible croissance de la productivité et du PIB, et des fluctuations monétaires se sont heurtés au problème du maintien d'une faible inflation pendant une très longue période. La Figure 9 montre l'évolution des prix (inflation) pour les pays sélectionnés.

Figure 9: Inflation des prix à la consommation



Source : l'auteur a utilisé les indicateurs de développement mondial de la Banque

Une faible inflation a échappé à ces pays pendant la majeure partie des deux dernières décennies. L'impact réel de cette tendance des prix a été d'éroder le pouvoir d'achat réel des travailleurs de ces pays, car les salaires nominaux sont restés à la traîne de l'inflation, entraînant une croissance négative des salaires réels, tandis que le salaire minimum a été réduit à néant. De même, les pays criblés de dettes luttent pour maintenir des taux de change stables. Les monnaies de ces pays ont subi des pressions pour se déprécier au fur et à mesure que leur dette publique (en particulier la dette extérieure) augmentait. Depuis la pandémie de COVID-19 et le conflit russo-ukrainien, les pays dont les monnaies se sont le plus mal comportées dans le monde, y compris la Zambie et le Ghana, ont été frappés par l'augmentation de la dette publique.

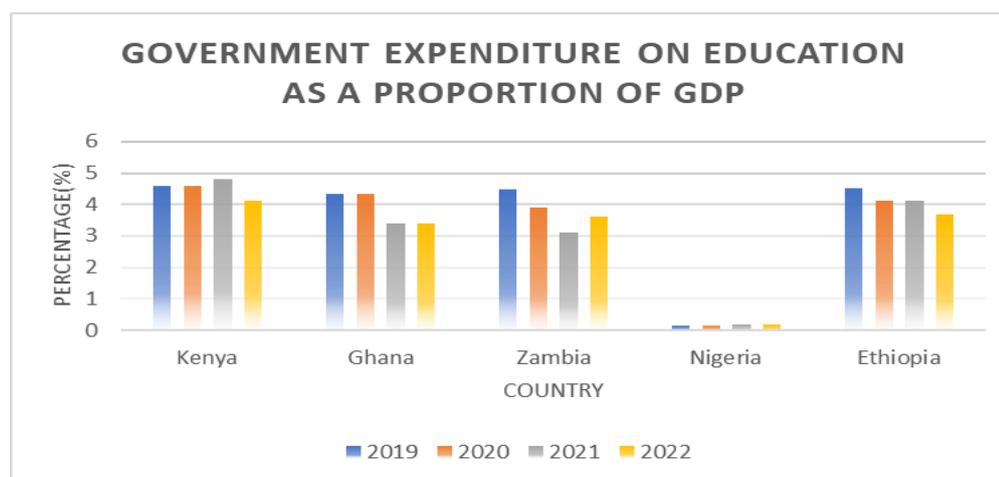
Cela exerce une pression sur l'évolution des prix locaux, y compris l'inflation importée (en particulier l'inflation alimentaire importée), car ces pays sont essentiellement des importateurs nets (les importations alimentaires nettes de l'Afrique s'élevaient à 35 milliards de dollars US en 2015 et devraient atteindre 110 milliards de dollars américains d'ici 2025). La monnaie du Ghana a été la moins performante au monde, suivie de près par celle du Nigéria. Les pays africains criblés de dettes investissent moins dans l'agriculture, bien en deçà du plafond de 10 % fixé par le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) dans la déclaration de 2003. Les mesures d'austérité dictées par le FMI ne permettent généralement pas aux pays africains criblés de dettes de dépenser de manière adéquate dans des domaines essentiels, car les institutions internationales sont uniquement intéressées par la création d'un espace fiscal permettant aux pays de respecter leurs obligations en matière de dette, qui s'élèvent à des milliers de milliards de dollars.

2.6 Augmentation de la dette publique et le bien-être des travailleurs.

L'augmentation de la dette publique (en particulier la dette extérieure) et les mesures visant à la contenir, notamment l'austérité ou l'assainissement budgétaire avec le soutien de Britton Woods, ont affecté les travailleurs de manière disproportionnée en détournant les ressources productives des dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale. L'objectif, inspiré par le FMI, est de permettre à ces pays de rembourser leurs dettes en détournant des ressources de domaines critiques pour satisfaire aux obligations financières envers les créanciers. Dans leur désir de plaire aux créanciers, ils consacrent moins d'attention et de ressources à des domaines essentiels qui pourraient assurer la transformation économique et une croissance inclusive de la productivité.

Selon le FMI (2023), 19 des 35 pays à faible revenu de la région sont déjà en situation de surendettement ou présentent un risque élevé de surendettement. Ce qui caractérise ces pays, c'est le coût budgétaire (obligation de service de la dette) de cette dette, qui les conduit souvent à faire appel au FMI. En conséquence, les dépenses liées au service de la dette ont dépassé les dépenses en matière d'éducation ou de santé et, dans certains cas, les dépenses en matière de santé et d'éducation, ce qui fait que ces pays dépensent bien moins que les objectifs recommandés par les Nations unies pour atteindre les objectifs de développement durable. Les Nations unies ont recommandé les objectifs de dépenses suivants pour atteindre les objectifs de développement durable.

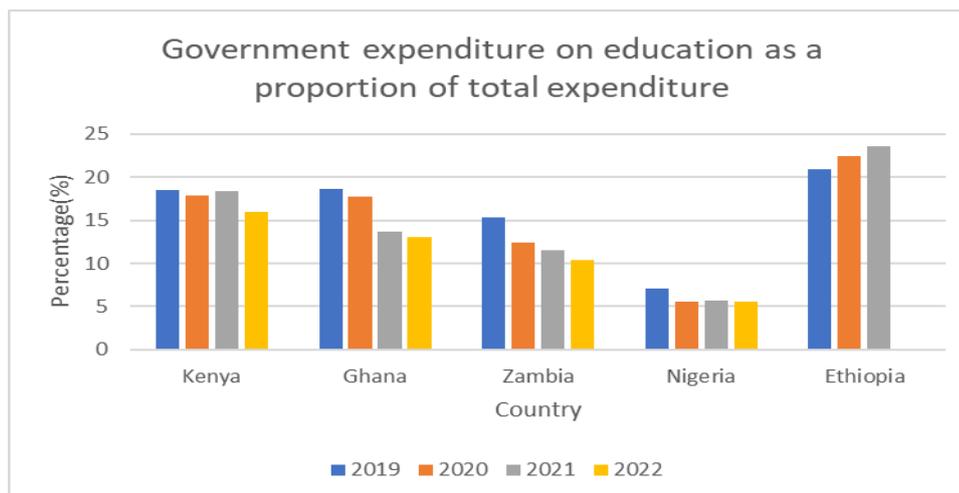
Figure 10: Dépenses publiques d'éducation en proportion du PIB



Le seuil recommandé par les Nations unies est de 4 à 6 % du PIB.

Source : Estimations de l'auteur à partir des données de la Banque mondiale sur les indicateurs du développement dans le monde.

Figure 11: Dépenses publiques d'éducation en proportion des dépenses totales



Le seuil recommandé par les Nations unies est de 15 à 20 %.

Source : estimations de l'auteur à partir des données de la Banque mondiale sur les indicateurs du développement dans le monde.

Dans le domaine de l'éducation, un seuil de dépenses compris entre 4 % et 6 % du PIB suggère que le Kenya a fonctionné au minimum, augmentant légèrement à 4,8 % en 2021 avant de redescendre en 2022, reflétant peut-être l'impact budgétaire de l'augmentation de la dette et des obligations de service d'intérêt qui y sont associées (Figure 10). Le Ghana n'a pu atteindre le seuil qu'en 2019 et 2020, à 4,35 % du PIB, avant de plonger à 3,4 % en 2021 et 2022. Comme au Ghana, l'effet d'éviction des dépenses prioritaires (sur l'éducation) est évident en Zambie, qui n'a atteint le seuil minimum qu'en 2019, à 4,47 % du PIB ; et, peut-être en raison du surendettement public, l'allocation au budget de l'éducation est tombée à 3,9 %, puis à 3,10 %, avant de se redresser légèrement à 3,6 %.

La situation est consternante pour le Nigeria, qui dépense constamment moins que le minimum de 4 % du PIB, avec une moyenne de moins de 1 % du PIB. En ce qui concerne la part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales, seule l'Éthiopie tend à dépasser le seuil recommandé par les Nations unies, tandis que le Nigeria dépense constamment en dessous du seuil minimum de 15 % (Figure 11).

Il est clair que les pays africains criblés de dettes risquent de ne pas atteindre les ODD en raison de l'effet d'éviction induit par la dette. Cette situation est préoccupante pour les syndicats, dont les membres en subissent les conséquences.

2.7 Dette publique, salaires, pensions et syndicats

La relation entre la dette publique et les salaires a fait l'objet d'un grand débat. Des études empiriques suggèrent que des niveaux élevés de dette publique peuvent entraîner une baisse des salaires au fil du temps. Toutefois, d'autres chercheurs soulignent l'importance de faire la distinction entre les différents types de dépenses publiques, arguant que l'impact sur les salaires dépend de la composition des dépenses publiques. De même, la littérature montre que la dette publique a un impact sur les systèmes de pension, qu'ils soient publics ou privés. Par exemple, Gale et Orszag (2003) et Bohn et Inman (1996) examinent comment les variations des niveaux de la dette publique affectent la viabilité et l'adéquation des programmes de pension. Ils soulignent en particulier l'aspect de l'équité intergénérationnelle, car l'escalade de la dette publique peut susciter des inquiétudes quant à la capacité de faire face aux obligations de pension à long terme et laisser les travailleurs dans une situation précaire lorsqu'ils prennent leur retraite.

La plupart des études sur l'impact de la dette publique se sont concentrées sur le secteur formel en raison du manque de données disponibles pour le secteur informel. Par conséquent, la recherche sur la réponse du secteur informel à la dette publique est relativement rare mais émergente. Cependant, des niveaux plus élevés de dette publique dans les pays en développement peuvent affecter le secteur informel par le biais d'une augmentation de la fiscalité et d'une réduction des dépenses publiques dans les programmes sociaux. Ahmed et Miller (2000) et Maliszewska et Graczyk (2018) donnent un aperçu de la complexité de cette relation, en tenant compte de facteurs tels que la fiscalité, l'accès au crédit et l'environnement réglementaire. En Afrique, où une grande partie de l'économie est informelle, l'impact de la dette publique sur le secteur informel tend à être indirect, principalement par le biais d'effets directs sur le secteur formel. Par exemple, une augmentation de la fiscalité affectera directement le secteur formel, dont les revenus sont faciles à estimer. Cela réduira les investissements dans ce secteur, diminuera l'épargne globale et ralentira la croissance économique. Ainsi, les retombées des bénéfices de la croissance économique, de l'augmentation de l'investissement et de l'épargne pour le secteur informel ne se produiront pas. De plus, la fiscalité peut affecter à la fois l'offre et la demande de travail, en façonnant la dynamique globale du marché du travail, par exemple en décourageant l'offre de travail (Giavazzi & Pagano, 1996 ; Barro, 1979).

Le degré de syndicalisation de la main-d'œuvre peut partiellement atténuer ces effets. Dans les secteurs fortement syndiqués, les pressions salariales et les négociations peuvent être influencées par les politiques budgétaires du gouvernement (Bassanini & Duval, 2009 ; Mishel & Bivens, 2011). En revanche, les effets sur les secteurs faiblement syndiqués sont nuancés et se reflètent dans la qualité des institutions locales et des conditions de travail

(Cardoso & Faustino, 2016). Par ailleurs, les effets de la dette publique sur les travailleurs qualifiés et non qualifiés ne sont pas les mêmes, les travailleurs qualifiés étant plus susceptibles de se syndiquer. Aghion et al. (2012) et Faggio et al. (2010) montrent que la composition des dépenses publiques joue un rôle crucial en influençant la demande de main-d'œuvre qualifiée par le biais de l'investissement dans l'éducation et la formation. Toutefois, l'impact sur la main-d'œuvre non qualifiée peut varier en fonction de la structure de l'économie et des politiques gouvernementales. Des données désagrégées sont donc nécessaires pour mieux comprendre l'impact nuancé de la dette publique sur les différents segments de l'économie.

2.8 Progrès réalisés à ce jour en matière de restructuration de la dette

Le système financier occidental traditionnel dispose de mécanismes de résolution de la dette bien développés pour les défaillances d'entreprises et de particuliers. De même, les systèmes financiers africains calqués sur le modèle occidental disposent de mécanismes de résolution de la dette relativement bien développés pour les défaillances d'entreprises et de particuliers. Toutefois, des complications existent en matière de restructuration de la dette souveraine, notamment en ce qui concerne l'application de la loi et les juridictions compétentes. Actuellement, le seul cadre de restructuration de la dette extérieure est le cadre commun du G20, qui a succédé à l'initiative de suspension du service de la dette (DSSI). Sur les 25 pays africains éligibles, seuls quatre - le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et le Sénégal - ont demandé à bénéficier de l'initiative de suspension du service de la dette. Toutefois, compte tenu du rôle prépondérant de la dette intérieure et des coûts budgétaires croissants, certains pays africains, dont le Ghana, le Nigeria et le Kenya, ont adopté une approche volontaire de la restructuration de la dette dans le cadre de divers accords de traitement de la dette. Le système financier occidental traditionnel dispose de mécanismes de résolution de la dette bien développés pour les entreprises et les particuliers en situation de défaut de paiement. De même, les systèmes financiers africains calqués sur ceux de l'Occident disposent de mécanismes de résolution de la dette relativement bien développés pour les entreprises et les particuliers en situation de défaut de paiement. Cependant, la restructuration de la dette souveraine présente des complications, notamment en ce qui concerne l'exécution et la juridiction. Actuellement, le seul cadre de restructuration de la dette extérieure est le cadre commun du G20, qui évolue lentement et succède à l'initiative de suspension du service de la dette. Sur les 25 pays africains éligibles, seuls quatre, nommément le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et le Sénégal, se sont portés candidats à l'initiative de suspension du service de la dette. Toutefois, compte tenu de la prédominance de la dette intérieure et de l'augmentation des coûts budgétaires, certains pays africains, dont le Ghana, le Nigeria et le Kenya, ont adopté une approche volontaire de la restructuration de la dette dans le cadre de divers accords de traitement de la dette.

La Zambie, premier pays africain à se retrouver en situation de défaut de paiement après la pandémie de COVID-19, vient d'achever le rééchelonnement de sa dette extérieure après de longues négociations. La lenteur du cadre commun du G20 a suscité des inquiétudes légitimes quant à sa faisabilité, compte tenu de l'absence de délais clairs et de goulets d'étranglement administratifs. Le Ghana a achevé la restructuration de sa dette intérieure, qui représentait plus de 60 % des coûts d'intérêt totaux. L'achèvement de la dette intérieure a créé un espace budgétaire de 61 milliards GHS (5,1 milliards de dollars américains).

3 Approche de recherche

3.1 Méthodologie

L'étude utilise une double approche méthodologique, combinant l'analyse descriptive et les techniques de régression à variables instrumentales (IV) pour examiner la relation entre la dette publique et les résultats sur le marché du travail et le bien-être socio-économique dans les pays africains. L'utilisation de ces deux méthodes permet un examen complet de l'impact de la dette publique à travers différents centiles de croissance économique, tout en abordant les questions potentielles d'endogénéité. L'étude examine également la répercussion de l'augmentation de la dette publique sur l'évolution des prix (inflation, taux de change, taux d'intérêt), la relation entre les salaires nominaux et réels et la fixation de salaires minimums, ainsi que l'éviction des dépenses prioritaires (dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale). Les estimations de régression sont basées sur des données provenant de 52 pays africains. Le Tableau 1 décrit les variables utilisées dans l'analyse. Le modèle est spécifié comme suit

$$Y_i = \beta_0 + \beta_1 X_i + \gamma Z_i + \varepsilon_i \quad \dots\dots\dots \text{Eq 1}$$

Où ?

Y_i est la variable dépendante (résultats sur le marché du travail et mesures du bien-être socio-économique).

X_i est un vecteur de la variable indépendante d'intérêt (dette publique) et de contrôles.

Z_i est la variable instrumentale corrélée avec la dette publique mais non corrélée avec le terme d'erreur.

$\beta_0, \beta_1, \text{ and } \gamma$ sont les coefficients d'intérêt.

ε_i le terme d'erreur.

3.2 Sources de données

Cette étude utilise des données provenant des bases de données suivantes : World Development Indicators (WDI), Fiscal Monitor du FMI, Government Spending Watch (GSW) (la seule base de données qui suit les dépenses gouvernementales pour atteindre les ODD), la base de données de la Banque africaine de développement, l'analyse de la viabilité de la dette du

FMI pour les différents pays, dont le Ghana, la Zambie, l'Éthiopie, le Kenya et le Nigéria, l'UNESCO et les bureaux nationaux de statistiques des pays africains concernés. Les données collectées comprennent la dette publique, les résultats macroéconomiques, les résultats du marché du travail et les indicateurs de bien-être social.

Tableau 1: Description des variables

Variable	Description
hexpgdp	Dépenses courantes de santé en pourcentage du PIB
lnhexppc	Dépenses courantes de santé par habitant
lnppphexppc	Dépenses courantes de santé par habitant en dollars PPA
domhexpp	Dépenses intérieures de santé des administrations publiques en pourcentage des dépenses courantes de santé
domhexpgdp	Dépenses de santé des administrations publiques nationales en pourcentage du PIB
domhexppgov	Dépenses intérieures de santé des administrations publiques en pourcentage des dépenses des administrations publiques
lndomhexppgovpc	Dépenses de santé des administrations publiques nationales par habitant
lndomhexppc	Dépenses de santé des administrations publiques nationales par habitant en dollars PPA
privhexpp	Dépenses de santé privées nationales en pourcentage des dépenses de santé totales
lnprivhexpp	Dépenses de santé privées par habitant
lndomprivhexpp	Dépenses de santé privées par habitant en dollars PPA
oophexpp	Dépenses directes en pourcentage des dépenses de santé courantes
debtgdp	Dette totale de l'administration centrale en pourcentage du PIB
wrkerspaypexp	La rémunération des salariés comprend tous les paiements en espèces et en nature (tels que la nourriture et le logement) versés aux salariés en échange de services rendus, ainsi que les contributions de l'État aux régimes d'assurance sociale, tels que la sécurité sociale et les pensions, qui fournissent des avantages aux salariés. Elle est mesurée en pourcentage des dépenses publiques totales.
lnwrkpaylcu	La rémunération des salariés comprend tous les paiements en espèces et en nature (tels que la nourriture et le logement) versés aux salariés en échange de services rendus, ainsi que les contributions de l'État aux régimes d'assurance sociale, tels que la sécurité sociale et les pensions, qui offrent des avantages aux salariés. Elle est mesurée en écus.
lngdpperworker	Le PIB par personne employée est le produit intérieur brut (PIB) divisé par l'emploi total dans l'économie. Le PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA) est le PIB converti en dollars internationaux constants de 2017 en utilisant les taux de PPA. Un dollar international a le même pouvoir d'achat sur le PIB qu'un dollar américain aux États-Unis.

educspendgdp	<p>Les dépenses des administrations publiques en matière d'éducation (dépenses courantes, dépenses en capital et transferts) sont exprimées en pourcentage du PIB. Elles comprennent les dépenses financées par des transferts de sources internationales au gouvernement. Les administrations publiques désignent généralement les administrations locales, régionales et centrales.</p>
educspend1	<p>Les dépenses des administrations publiques consacrées à l'éducation (dépenses courantes, dépenses en capital et transferts) représentent un pourcentage des dépenses totales des administrations publiques dans tous les secteurs (y compris la santé, l'éducation, les services sociaux, etc.) Elles comprennent les dépenses financées par des transferts de sources internationales au gouvernement. Les administrations publiques désignent généralement les administrations locales, régionales et centrales.</p>
inflation	<p>L'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, reflète la variation annuelle en pourcentage du coût d'acquisition, pour le consommateur moyen, d'un panier de biens et de services qui peut être fixé ou modifié à des intervalles déterminés, par exemple chaque année. La formule de Laspeyres est généralement utilisée.</p>
lcuexchrte	<p>Le taux de change officiel désigne le taux de change déterminé par les autorités nationales ou le taux déterminé sur le marché des changes autorisé par la loi. Il est calculé comme une moyenne annuelle basée sur des moyennes mensuelles (unités de monnaie locale par rapport au dollar américain).</p>
heunemploy	<p>Pourcentage de la population active ayant un niveau d'éducation avancé qui est au chômage. L'enseignement supérieur comprend l'enseignement tertiaire de cycle court, une licence ou un niveau d'enseignement équivalent, un master ou un niveau d'enseignement équivalent, ou un doctorat ou un niveau d'enseignement équivalent, selon la Classification internationale type de l'éducation 2011 (CITE, 2011).</p>
fheunemploy	<p>Pourcentage de la population active féminine ayant un niveau d'éducation avancé qui est au chômage. L'enseignement supérieur comprend l'enseignement tertiaire de cycle court, une licence ou un niveau d'enseignement équivalent, une maîtrise ou un niveau d'enseignement équivalent, ou un doctorat ou un niveau d'enseignement équivalent, selon la Classification internationale type de l'éducation (CITE) 2011 (UNESCO, 2012).</p>
mheunemploy	<p>Pourcentage de la population active masculine ayant un niveau d'éducation avancé qui est au chômage. L'enseignement supérieur comprend l'enseignement tertiaire de cycle court, une licence ou un niveau d'enseignement équivalent, un master ou un niveau d'enseignement équivalent, ou un doctorat ou un niveau d'enseignement équivalent, selon la Classification internationale type de l'éducation 2011- (UNESCO, 2012).</p>

Tableau 1: Description des variables

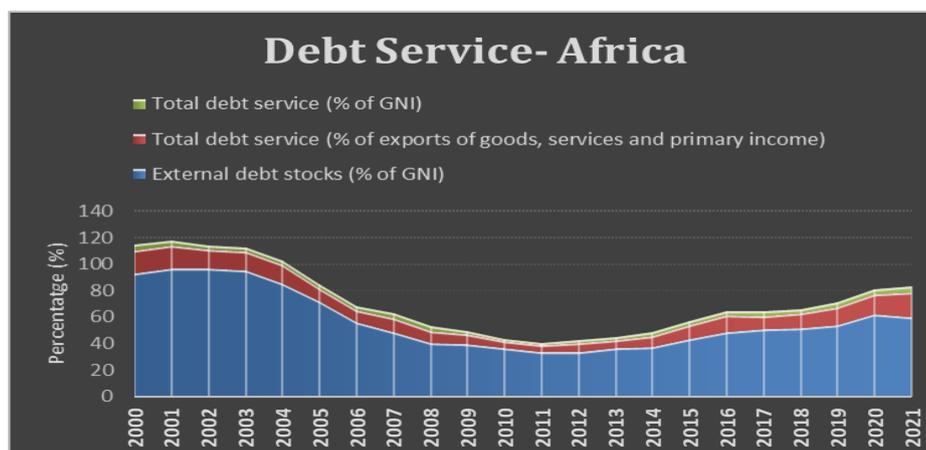
Ce tableau présente les descriptions des variables utilisées dans l'analyse et la manière dont elles sont mesurées. Les variables avec le préfixe ln ont été transformées avec le logarithme naturel.

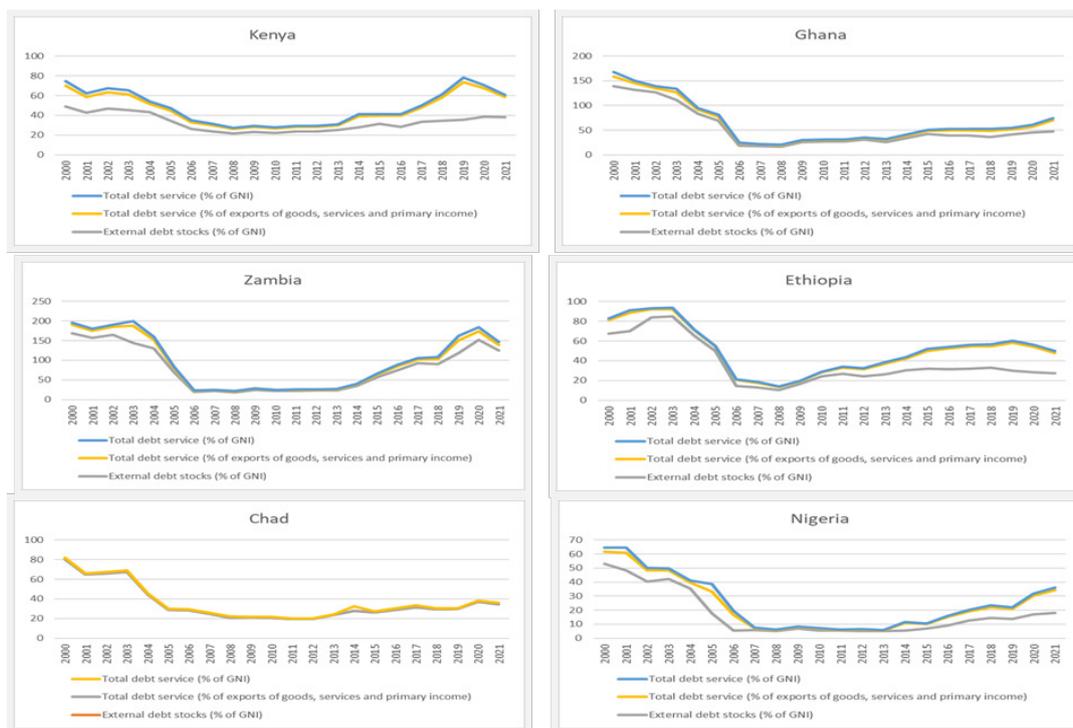
4 Résultats empiriques et analyse descriptive

4.1 Tendances de l'accumulation et de l'utilisation de la dette publique

Les données relatives à la dette couvrent 22 années, de 2000 à 2021. Elles couvrent 52 pays africains, mais il y a des lacunes. En ce qui concerne la dette extérieure en pourcentage du revenu national brut (RNB), on observe une baisse générale sur la période pour le continent. Elle s'élevait à 93,1 % en 2000, mais tombe à 59,7 % en 2021. Si cette tendance suggère qu'en moyenne, les pays africains ont réduit leur dépendance à l'égard de la dette extérieure en pourcentage de leur production économique, on observe un comportement en forme de U sur la période, indiquant qu'elle a chuté (jusqu'à 33 %), mais qu'elle a entamé une tendance à la hausse depuis 2011. Toutefois, au cours du change actuel du dollar, la dette extérieure a augmenté d'année en année sur l'ensemble du continent. Nous notons une baisse du service total de la dette au début des années 2000, mais celle-ci était en partie due à l'initiative PPTE, qui a annulé d'importants montants de dette extérieure. Peu après l'achèvement de l'initiative PPTE, la tendance s'est inversée et nous constatons une augmentation du service de la dette extérieure. Toutefois, ces tendances varient considérablement d'un pays à l'autre. Alors que l'accumulation de la dette au Tchad a suivi un schéma similaire à la moyenne continentale, le taux d'accumulation au Kenya et au Nigeria a été beaucoup plus lent qu'au Ghana et en Zambie. En ce qui concerne le service de la dette, le Ghana, la Zambie et le Kenya ont affiché une tendance à la hausse au cours de la dernière décennie. Les différences dans les tendances de la dette et du service de la dette peuvent être attribuées aux conditions économiques et politiques de chaque pays. Toutefois, après l'achèvement de l'initiative PPTE, le stock de la dette et le fardeau du service de la dette de la plupart des pays ont augmenté de manière significative. Cela pourrait être dû en partie au fait que les pays ont emprunté à des taux commerciaux au cours de la dernière décennie en raison d'un accès réduit aux prêts concessionnels. La Figure 12 montre les tendances de la dette pour l'Afrique et les pays ciblés.

Figure 12: Évolution du service de la dette



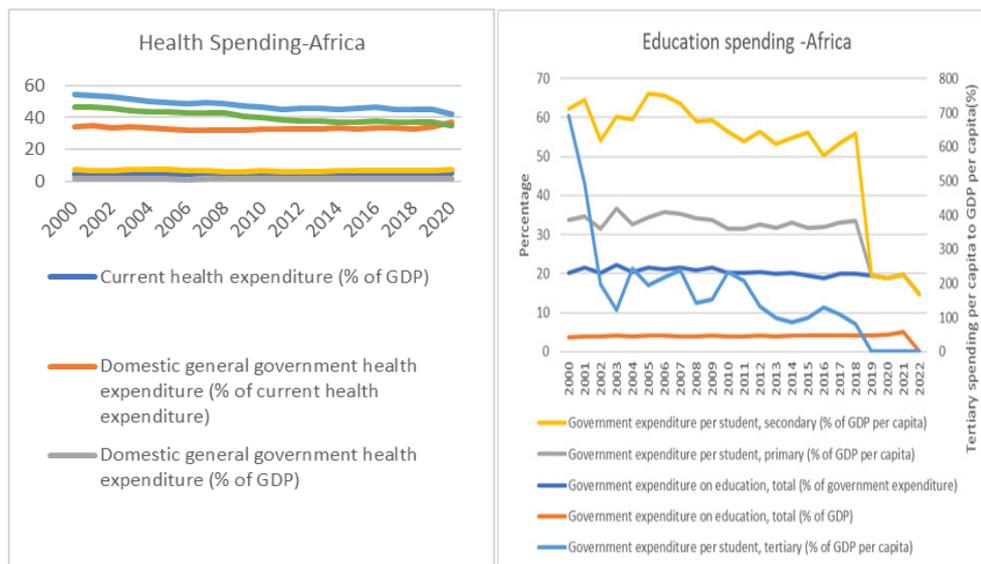


Source: estimations de l'auteur à partir des données WDI de la Banque mondiale : Estimations de l'auteur à partir des données WDI de la Banque mondiale.

Ces graphiques montrent l'évolution du service de la dette et de l'encours de la dette extérieure en pourcentage du revenu national brut (RNB) pour les pays concernés et pour l'Afrique. Dans tous les graphiques, tous les pays avaient des ratios de service de la dette très élevés avant l'initiative PPTE. L'initiative PPTE a permis de réduire considérablement ces ratios. Toutefois, après l'achèvement de l'initiative PPTE, la plupart des pays sont revenus à leurs habitudes d'emprunt antérieures à l'initiative PPTE et ont rapidement accumulé davantage de dettes.

Les données relatives aux dépenses publiques dans les secteurs essentiels sont généralement moins accessibles. Nous nous concentrons sur les dépenses d'éducation et de santé en pourcentage du PIB et par habitant (Figure 13). Les dépenses publiques totales pour l'éducation en pourcentage du PIB ont suivi une tendance lente mais à la hausse depuis 2000, passant de 3,8 % à 5,1 %. Ce chiffre se situe dans la fourchette de 4 à 6 % du PIB recommandée par l'Agenda d'Addis-Abeba et la Déclaration d'Incheon (Forum économique mondial, 2015). Toutefois, la tendance est inversée en ce qui concerne la part des dépenses publiques d'éducation dans les dépenses publiques totales, qui est passée de 18 % en 2003 à 14,8 % en 2022. Les dépenses par élève sont restées globalement stables sur la période de 22 ans, à environ 12 % du PIB par habitant pour l'enseignement primaire, mais chutent de 28,53 % à 22,4 % du PIB par habitant pour l'enseignement secondaire et de 69 % à 80 % pour l'enseignement supérieur. Dans l'ensemble, ces tendances montrent une baisse des dépenses publiques pour l'éducation au cours de la période où les niveaux d'endettement et les charges du service de la dette augmentaient. En ce qui concerne les pays phares, l'Éthiopie a maintenu ses dépenses au-dessus de 4,5 % du PIB au cours de la dernière décennie. Bien que la Zambie soit l'un des pays qui dépensent le moins pour l'éducation en pourcentage du PIB, ses dépenses ont augmenté et s'inscrivent désormais dans la tendance générale. Le Nigeria est le pays qui consacre le moins de son PIB à l'éducation, mais les autres pays étudiés suivent une tendance similaire à celle du continent.

Figure 13: Dépenses de santé et d'éducation en Afrique



Source: Estimation de l'auteur à partir des données WDI de la Banque mondiale :
 Estimation de l'auteur à partir des données WDI de la Banque mondiale

Les dépenses publiques de santé, exprimées en pourcentage du PIB, sont un indicateur clé de l'engagement d'une nation en faveur du bien-être de ses citoyens. Au cours des deux dernières décennies, ce chiffre a suivi une trajectoire inquiétante. Au niveau continental, les dépenses de santé en pourcentage du PIB s'élevaient à environ 4,5 % en 2000 et devraient atteindre 5,3 % en 2020. Ces chiffres se situent dans la partie inférieure de la fourchette recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui est de 5 % à 10 % du PIB, et représentent environ la moitié de la moyenne mondiale (LSHTM, 2017 ; OMS, 2022). Toutefois, les dépenses publiques étaient beaucoup plus faibles, commençant à 1,6 % (24,3 dollars par habitant) en 2000 et augmentant à 2,1 % (60,13 dollars par habitant) en 2020. Cela représente 11,5 % des dépenses publiques totales en 2000 et 22 % en 2020. Cette tendance à la hausse signifie que les gouvernements investissent de plus en plus dans les soins de santé, ce qui peut améliorer l'état de santé général de leur population, mais à un rythme plus lent. En conséquence, les dépenses privées de santé ont également augmenté au cours de la période, bien que les dépenses à la charge des patients aient diminué en proportion des dépenses totales de santé.

Pour les pays ciblés, il est intéressant de noter que leurs dépenses de santé suivent une tendance similaire aux moyennes continentales en termes de proportion du PIB consacrée à la santé. En termes absolus, cependant, il existe des différences significatives. Au Tchad, le gouvernement a dépensé entre 4 et 12 dollars au cours de la période, alors que la moyenne continentale se situait entre 24 et 60 dollars au cours de la période. En Éthiopie, la fourchette est encore plus basse, allant de 1,2 à 8,1 dollars sur la période. Dans l'ensemble, la tendance dans tous les pays ciblés montre qu'en plus d'une baisse significative des dépenses moyennes en dollars pour la santé et l'éducation, les dépenses

publiques pour la santé et l'éducation ont constamment diminué d'une année à l'autre, en dépit de l'augmentation des emprunts publics.

4.2 Compromis entre les paiements d'intérêts élevés sur la dette publique et les investissements dans les secteurs critiques : Santé, éducation et protection sociale

L'analyse a révélé des relations significatives entre le ratio "dette/PIB" et divers aspects des dépenses de santé (voir les résultats dans les tableaux 2 à 4). Le coefficient négatif de -0,09216 pour les "dépenses de santé en pourcentage du PIB" indique que plus le taux d'endettement d'un pays augmente, plus la proportion du PIB consacrée aux dépenses de santé diminue. Ce résultat suggère que des niveaux élevés de dette par rapport à la taille de l'économie peuvent être associés à une réduction des investissements publics dans la santé. De même, le coefficient de -1,79768 pour les "dépenses de santé par habitant" implique qu'une augmentation du ratio dette/PIB est associée à une diminution des dépenses de santé par habitant. Cette relation négative suggère qu'une charge de la dette élevée peut réduire les dépenses de santé par habitant de 1,79 % pour chaque point de pourcentage d'augmentation du ratio de la dette, ce qui peut affecter la qualité et l'accessibilité des services de santé. Le coefficient de -3,01533 pour les "dépenses publiques de santé par habitant (cours du change actuel du dollar)" soutient cet argument, suggérant que des ratios d'endettement plus élevés sont associés à une réduction des dépenses publiques de santé par habitant d'environ 3 % pour chaque point de pourcentage d'augmentation du ratio d'endettement. Cela pourrait avoir un impact négatif sur l'infrastructure sanitaire d'un pays, en particulier si cela conduit à un sous-investissement dans les services et installations de santé essentiels. La variable "Dépenses publiques de santé par habitant (PPA en dollars)" a un coefficient négatif de -2,13043, soulignant que le ratio dette/PIB a un impact négatif sur les dépenses publiques de santé par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA), les réduisant jusqu'à 2,1 % pour chaque point de pourcentage d'augmentation du ratio dette/PIB. Cela suggère que lorsque les pays ont des ratios dette/PIB plus élevés, leur pouvoir d'achat pour les soins de santé est réduit, ce qui peut diminuer leur capacité à fournir des services de santé essentiels à leurs citoyens.

Outre les dépenses de santé, nous avons également examiné l'impact du ratio "dette/PIB" sur les dépenses d'éducation. Le coefficient de 0,27355 pour les "dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses totales" suggère une relation positive, indiquant que lorsque le ratio dette/PIB d'un pays augmente, la proportion des dépenses publiques allouées à l'éducation augmente également d'environ 0,27 % pour chaque point de pourcentage d'augmentation du ratio dette/PIB. Toutefois, le coefficient de -0,02668 pour les "dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB" est négatif, ce

qui indique que les dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB diminuent à mesure que le ratio dette/PIB augmente. Cet écart entre les deux variables de dépenses d'éducation peut s'expliquer soit par l'inflation, soit par le fait que les dépenses d'éducation augmentent plus lentement que la croissance économique. Si c'est le cas, cela confirme l'hypothèse selon laquelle l'éducation dans de nombreux pays subit de véritables coupes budgétaires, même face aux pressions croissantes de la dette.

Cette analyse soulève des questions importantes sur les compromis et les considérations politiques impliqués dans la gestion de la dette d'un pays. Les coefficients négatifs associés aux variables des dépenses de santé suggèrent que des ratios d'endettement plus élevés peuvent peser sur la capacité d'un pays à allouer des ressources suffisantes à son secteur de la santé. Cela peut avoir de graves conséquences pour la santé publique, car la réduction des dépenses peut entraîner un accès inadéquat aux soins, une baisse de la qualité des soins et des crises sanitaires potentielles. En revanche, l'impact sur les dépenses d'éducation est plus complexe. Il peut indiquer que l'éducation est perçue comme un investissement essentiel, même en période de tensions budgétaires, mais le budget global de l'éducation peut ne pas suivre le rythme de la croissance du PIB. Ces facteurs pèseront sur le budget des ménages, qui devront financer ou compléter les dépenses de santé et d'éducation de leur propre poche. Compte tenu des effets négatifs de la dette publique sur les travailleurs évoqués plus haut (tels que la sécurité de l'emploi et les réductions des salaires réels), cette conclusion implique également qu'une accumulation plus importante de la dette exacerbe la précarité du bien-être des travailleurs les plus vulnérables.

Tableau 2 : Encours de la dette, santé et éducation

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Variables	hexpgdp	lnhexppc	lnppphexppc	domhexpp	domhexpgdp
debtgdp	-0.13240** (0.05648)	-2.57567** (1.05121)	-1.53654* (0.84847)	-0.64041** (0.25355)	-0.07685** (0.03237)
lnlcuexchrate	-0.00246 (0.00196)	-0.01008 (0.03656)	-0.01117 (0.02951)	-0.02156** (0.00882)	-0.00242** (0.00113)
L'inflation	-0.08159 (0.06142)	-1.89973* (1.14310)	-0.81274 (0.92264)	-0.64107** (0.27572)	-0.07803** (0.03520)
lngdpperworker	0.01023*** (0.00387)	.83614*** (0.07208)	0.80282*** (0.05818)	0.07317*** (0.01739)	-0.00010 (0.00222)
Constant	0.22234*** (0.05214)	-2.10259** (0.97051)	-1.40079* (0.78333)	0.08978 (0.23409)	0.06976** (0.02989)
Observations	117	117	117	117	117
Nombre de pays	17	17	17	17	17

Erreurs standard entre parenthèses *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Ces résultats soulignent l'importance de gérer soigneusement la dette d'un pays afin de s'assurer qu'elle ne met pas en péril les services publics essentiels, comme la santé et l'éducation. Les décideurs politiques devraient tenir compte de ces résultats lorsqu'ils prennent des décisions en matière de politique budgétaire et d'allocation des ressources, dans le but ultime de maintenir un équilibre entre la gestion de la dette et le bien-être des citoyens d'un pays. Il convient de poursuivre les recherches et l'analyse des politiques afin d'étudier plus en profondeur ces relations et d'élaborer des stratégies pour relever les défis posés par des taux d'endettement élevés.

Nous étendons cette analyse pour examiner le compromis entre le service de la dette et les dépenses de santé et d'éducation. Les résultats sont présentés dans les tableaux 5, 6 et 7. Le coefficient négatif de -0,36608 pour les "dépenses de santé en pourcentage du PIB" indique une relation inverse significative entre le service de la dette et l'investissement public dans la santé. Ce résultat suggère que lorsque les obligations de service de la dette d'un pays augmentent par rapport à son RNB, la part du PIB consacrée aux dépenses de santé diminue d'environ 0,36 % pour chaque point de pourcentage du PIB consacré à la santé. Une telle tendance pourrait avoir un impact négatif sur la santé publique, entraînant potentiellement un accès inadéquat aux soins de santé et une baisse du bien-être général de la population.

Tableau 3: Encours de la dette, santé et éducation

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Variables	domhexp- pgov	lndomhexp- govpc	lndomh- exppc	privhexpp	lnprivhexp
debtgdp	-0.04150 (0.04790)	-4.18689*** (1.62094)	-3.14775** (1.42046)	1.38118*** (0.49828)	1.88801* (0.99151)
lnlcuexchrate	-0.00295* (0.00167)	-0.07689 (0.05638)	-0.07799 (0.04940)	0.01161 (0.01733)	0.03060 (0.03448)
L'inflation	-0.01628 (0.05209)	-3.61484** (1.76262)	-2.52785 (1.54462)	-0.07872 (0.54183)	-2.17445** (1.07818)
lngdpper- worker	0.01248*** (0.00328)	1.03460*** (0.11114)	1.00128*** (0.09740)	0.09974*** (0.03417)	1.17403*** (0.06798)
Constant	-0.00906 (0.04423)	-3.97531*** (1.49650)	-3.27351** (1.31141)	-1.17579** (0.46003)	-8.36736*** (0.91539)
Observations	117	117	117	117	117
Nombre de pays	17	17	17	17	17

Erreurs standard entre parenthèses *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Le coefficient des "dépenses publiques de santé par habitant (cours du change actuel du dollar)" renforce cette relation négative, suggérant que des

obligations plus élevées en matière de service de la dette sont associées à une baisse des dépenses publiques de santé par habitant. Cela pourrait réduire la qualité et l’accessibilité des services de santé, en particulier pour ceux qui dépendent fortement des systèmes de santé publique. Il est intéressant de noter que le coefficient des “dépenses publiques de santé par habitant (PPA en dollars)” est proche de zéro (0,04240), ce qui indique que le service de la dette en pourcentage du RNB n’a pas d’incidence significative sur les dépenses publiques de santé par habitant lorsqu’il est ajusté à la parité de pouvoir d’achat. Cette nuance souligne l’importance de prendre en compte le pouvoir d’achat réel des dépenses de santé pour comprendre l’impact réel du service de la dette sur le secteur de la santé. Le coefficient des “dépenses personnelles en pourcentage des dépenses courantes de santé” confirme l’idée d’une dépendance accrue à l’égard du financement privé des soins de santé. A mesure que les obligations liées au service de la dette augmentent, les individus ont tendance à prendre en charge une plus grande partie des coûts des soins de santé (environ 2,7 % pour chaque point de pourcentage du RNB consacré au service de la dette publique), ce qui peut entraîner une pression financière sur les ménages et des inégalités dans l’accès aux soins de santé (van Dijk, van Dalen & Hyde, 2020). Cette situation peut être la conséquence d’un service de la dette élevé, qui limite la capacité du gouvernement à financer la santé publique.

Tableau 4: Encours de la dette, santé et éducation

	(1)	(2)	(3)	(4)
Variables	lndomprivh- exp	oophexp	educspendgdp	educspend1
debtgdp	2.92715*** (1.13266)	1.04329** (0.43413)	-0.05524 (0.03997)	0.36521** (0.17472)
lnlcuexchrate	0.02950 (0.03939)	0.00940 (0.01510)	-0.00533*** (0.00116)	-0.01141** (0.00506)
L’inflation	-1.08745 (1.23167)	-0.51052 (0.47208)	-0.05388 (0.03978)	0.03065 (0.17382)
lngdpperworker	1.14071*** (0.07766)	0.04641 (0.02977)	-0.00445* (0.00239)	-0.00650 (0.01046)
Constant	-7.66556*** (1.04571)	-0.58624 (0.40080)	0.13898*** (0.03184)	0.12841 (0.13915)
Observations	117	117	100	99
Nombre de pays	17	17	17	17

Erreurs standard entre parenthèses *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Le coefficient positif pour les “dépenses de santé privées par habitant” suggère qu’à mesure que les obligations du service de la dette augmentent par rapport au RNB, il y a une augmentation associée des dépenses de santé privées par habitant. Cela pourrait indiquer un glissement vers le financement privé des services de santé, laissant potentiellement les individus avec des dépenses plus élevées et exacerbant les inégalités en matière de santé.

Les dépenses d'éducation, telles qu'indiquées par les variables "Dépenses d'éducation des administrations publiques en pourcentage du PIB" et "Dépenses d'éducation des administrations publiques exprimées en pourcentage des dépenses totales des administrations publiques", ne montrent pas de relation significative avec le service de la dette en pourcentage du RNB. Les coefficients de -0,02581 et -0,05542, respectivement, suggèrent que les dépenses d'éducation restent relativement stables même lorsque les nations sont confrontées à des obligations de service de la dette plus élevées.

Tableau 5: Service de la dette, santé et éducation

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Variables	hexpgdp	lnhexppc	lnppphexppc	domhexpp	domhexp- gdp
service de la dette	-0.36608*** (0.13217)	-4.43902** (1.83711)	0.04240 (1.19934)	-1.59924** (0.67469)	-0.15635*** (0.05840)
lnlcuex- chrate	-0.00475*** (0.00086)	-0.05380*** (0.01200)	-0.06113*** (0.00783)	-0.01604*** (0.00441)	-0.00217*** (0.00038)
L'inflation	-0.00168 (0.00662)	-0.17724* (0.09207)	-0.09345 (0.06010)	0.00756 (0.03381)	-0.00141 (0.00293)
lngdpper- worker	-0.01032*** (0.00212)	0.79394*** (0.02946)	0.76491*** (0.01923)	0.07140*** (0.01082)	0.00122 (0.00094)
Constant	0.19787*** (0.02874)	-2.66183*** (0.39952)	-1.79266*** (0.26082)	-0.11919 (0.14673)	0.02850** (0.01270)
Observations	847	847	847	847	847
Nombre de pays	46	46	46	46	46

Erreurs standard entre parenthèses *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Tableau 6: Service de la dette, santé et éducation

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Variables	lndomhexp- govpc	privhexpp	lnprivhexp	lndom- privhexp	oophexpp
service des dettes	-6.60139** (2.83545)	2.54975*** (0.95003)	1.87439 (1.85674)	6.35581** (2.56539)	2.73881*** (1.03051)
lnlcuex- chrate	-0.10272*** (0.01852)	0.02555*** (0.00620)	0.01224 (0.01213)	0.00491 (0.01675)	0.02819*** (0.00673)
L'inflation	-0.19580 (0.14210)	-0.04496 (0.04761)	-0.29110*** (0.09305)	-0.20731 (0.12856)	-0.05948 (0.05164)

Ingdpper- worker	1.03006*** (0.04547)	0.05378*** (0.01524)	0.94357*** (0.02978)	0.91455*** (0.04114)	0.03609** (0.01653)
Constant	-5.66939*** (0.61663)	-0.34454* (0.20660)	-5.68859*** (0.40379)	-4.81941*** (0.55790)	-0.28184 (0.22411)
Observa- tions	847	847	847	847	847
Nombre de pays	46	46	46	46	46

Erreurs standard entre parenthèses *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Tableau 6: Service de la dette, santé et éducation

4.2 Implications pour les travailleurs

Les coefficients négatifs associés aux variables de dépenses de santé révèlent un scénario inquiétant pour les travailleurs. À mesure que le ratio dette/PIB d'un pays augmente, la part du PIB consacrée aux dépenses de santé diminue. Pour les bas salaires, cela peut se traduire par un accès réduit à des services de santé de qualité, créant ainsi des obstacles au bien-être. La baisse des dépenses de santé par habitant mise en évidence par l'analyse signifie que chaque point de pourcentage d'augmentation du ratio dette/PIB pourrait entraîner une réduction de 1,79 % des dépenses de santé par personne. Pour les travailleurs aux prises avec des revenus plus faibles, cela pourrait signifier des résultats de santé compromis et des contraintes financières accrues en raison des dépenses potentielles à déboursier. Les difficultés sont aggravées par la relation négative entre les obligations liées au service de la dette et les dépenses de santé publique par habitant. Avec une diminution de 3 % pour chaque point de pourcentage d'augmentation du ratio dette/PIB, les travailleurs peuvent se retrouver dans un système de santé grevé par le sous-investissement, ce qui limite leur accès aux soins de santé essentiels.

Si l'analyse suggère une relation positive entre le ratio dette/PIB et la part des dépenses publiques d'éducation, le coefficient négatif des dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB suscite des inquiétudes. Les travailleurs, en particulier ceux à faible revenu, peuvent être confrontés à des incertitudes quant à la stabilité et à la qualité de l'enseignement public. Le déclin potentiel en termes réels indiqué par le coefficient négatif signifie que même avec une part accrue, l'investissement réel dans l'éducation pourrait ne pas suivre le rythme de la croissance économique et de l'inflation. Cette situation pourrait affecter de manière disproportionnée les travailleurs faiblement rémunérés, en limitant leurs possibilités de développement des compétences et de progression de carrière. En outre, les travailleurs ayant des enfants en âge d'aller à l'école sont confrontés à des coûts plus élevés pour l'éducation de

leurs enfants. La faible qualité de l'enseignement public, due à la faiblesse des investissements, incitera les parents qui travaillent à envoyer leurs enfants dans des écoles privées.

L'impact des obligations du service de la dette sur la santé et l'éducation révèle une évolution nuancée de la dynamique. Au fur et à mesure que les obligations du service de la dette augmentent, les travailleurs peuvent connaître une augmentation des dépenses de santé privées. Cette évolution vers le financement privé peut entraîner une augmentation des dépenses à la charge des bas salaires, exacerbant les défis fiscaux existants (van Dijk, van Dalen & Hyde, 2020). De même, la stabilité des dépenses d'éducation face aux obligations du service de la dette peut apporter un certain soulagement. Néanmoins, l'absence de relation significative soulève des questions quant à la viabilité à long terme de l'enseignement public pour les ménages salariés.

Pour relever ces défis, les décideurs politiques doivent agir avec prudence. Il est primordial de trouver un équilibre entre la responsabilité fiscale et le bien-être des travailleurs. Des stratégies doivent être élaborées pour protéger les investissements dans la santé et l'éducation et pour veiller à ce que les travailleurs, en particulier ceux à faibles revenus, ne subissent pas de manière disproportionnée les conséquences d'une dette publique élevée. Comme nous l'avons déjà souligné, alors que les gouvernements s'efforcent de respecter leurs engagements actuels en matière de dépenses dans des secteurs essentiels, les paiements de pension de l'État risquent d'être affectés, ce qui aggravera encore la situation des travailleurs à la retraite. L'analyse mettant en évidence les liens complexes entre les niveaux d'endettement et les services publics, l'appel à l'action est clair : donner la priorité au bien-être des travailleurs en veillant à ce que les charges liées aux défis économiques soient réparties équitablement et à ce que personne ne soit laissé pour compte.

4.3 Résultats sur le marché du travail

Les résultats de l'analyse de la dette sur l'inflation et les résultats du marché du travail sont présentés dans les tableaux 7 et 8. Dans le tableau 7, le coefficient de la variable "inflation" suggère une relation positive mais marginale entre le service de la dette et l'inflation, ce qui implique que lorsque le service de la dette augmente, l'inflation tend à montrer une légère tendance à la hausse, bien que cela ne soit pas nécessairement dû à l'augmentation du service de la dette. Cette relation entre le service de la dette et l'inflation est particulièrement intéressante. L'inflation peut être influencée par divers facteurs, et le coefficient positif peut suggérer que le service de la dette, éventuellement par le biais de mécanismes tels que les paiements d'intérêts, pourrait contribuer, bien que modestement, aux pressions inflationnistes, en particulier pour le remboursement de la dette extérieure. Une source possible

de pressions inflationnistes est la dépréciation de la monnaie nationale déclenchée par l'utilisation des réserves de change des pays pour payer la dette et la dépendance de nombreux pays africains à l'égard des importations. L'analyse fournit des résultats convaincants quant à l'impact du service de la dette sur la rémunération totale perçue par les travailleurs dans l'économie. Le coefficient de 0,79907 pour la "rémunération totale des employés (en espèces et en nature) dans l'économie (y compris les paiements de sécurité sociale)" indique une relation positive significative. Cela suggère qu'à mesure que le service de la dette augmente, la rémunération totale perçue par les salariés augmente de manière significative. En moyenne, la rémunération des salariés augmente de 0,79 % pour chaque augmentation de 1 % du service de la dette en monnaie locale. Cela signifie qu'en moyenne, les coûts du service de la dette augmentent plus rapidement que la rémunération des employés. Toutefois, cette augmentation relative est plus faible en termes réels lorsque les effets de change sont pris en compte.

En revanche, le coefficient de la "Rémunération totale des salariés (en espèces et en nature) dans l'économie (y compris les paiements de sécurité sociale) en pourcentage des dépenses totales" montre une relation négative. Dans ce cas, lorsque le service de la dette augmente, la part des dépenses consacrée à la rémunération des salariés diminue en conséquence. Ainsi, pour chaque augmentation de 1 % des coûts du service de la dette pour le gouvernement, les coûts du service de la dette évincent la rémunération des employés d'environ 0,03 %. Des conclusions similaires sont tirées de l'examen du ratio dette/PIB (Tableau 7). Il montre que le ratio dette/PIB n'a pas d'impact significatif sur l'inflation, mais que la part des dépenses totales consacrée aux salariés diminue de manière significative à mesure que le ratio dette/PIB augmente. Notre analyse de l'effet de la dette sur le chômage a révélé un impact principalement sur les personnes ayant un niveau d'éducation supérieur.

Les résultats sont présentés dans le Tableau 8. Le coefficient de la variable "Pourcentage de la population active ayant fait des études supérieures qui est au chômage" indique une forte relation positive entre le service de la dette et le chômage chez les personnes ayant fait des études supérieures. Cette constatation soulève des questions cruciales quant aux conséquences économiques potentielles d'un service de la dette élevé sur les perspectives d'emploi de la main-d'œuvre hautement qualifiée. Cette conclusion est similaire à celle de van Dijk, van Dalen et Hyde (2020) et Carneiro, Portugal et Varejão (2014), qui ont constaté que des emplois sont détruits et que le chômage a tendance à augmenter pendant une crise économique telle que celle provoquée par une dette publique élevée. Ils ont également constaté que les jeunes et les femmes sont les plus touchés dans n'importe quel scénario de crise économique, comme ceux causés par un endettement excessif. Si la corrélation positive entre le service de la dette et le chômage chez les diplômés de l'enseignement supérieur est évidente, elle appelle des recherches plus approfondies sur les mécanismes à l'origine de cette relation.

Tableau 7: Encours de la dette, inflation et indemnisation des travailleurs

	(1)	(2)	(3)
Variables	inflation	wrkerspaypexp	lnwrkpaylcu
debtgdp	-0.03516 (0.08963)	-1.01490** (0.44408)	12.12956*** (3.56324)
lnlcuexchrte	0.00425 (0.00314)	-0.01669 (0.01433)	0.84218*** (0.12467)
lngdpperworker	-0.01633*** (0.00593)	-0.02084 (0.02813)	0.71931*** (0.23562)
Constant	0.22020*** (0.07682)	1.01449*** (0.38220)	9.67368*** (3.05405)
Observations	117	115	117
Nombre de pays	17	17	17

Erreurs standard entre parenthèses *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Une analyse plus approfondie sera utile pour déterminer si l’augmentation du service de la dette entraîne des conditions économiques qui affectent de manière disproportionnée les possibilités d’emploi des personnes ayant fait des études supérieures, éventuellement en raison de contraintes sur les dépenses publiques ou de changements sur le marché du travail. Toutefois, ces effets diffèrent sensiblement entre les hommes et les femmes. L’analyse va plus loin en désagrégeant les données par sexe. Le coefficient de la “part des femmes au chômage dans la population active diplômée de l’enseignement supérieur” montre une relation positive plus prononcée entre le service de la dette et le chômage pour les femmes ayant un niveau d’éducation élevé (tableau 9). En général, un service de la dette élevé est associé à un taux de chômage environ trois fois plus élevé pour les femmes très instruites que pour les hommes ayant le même niveau d’instruction (Carneiro, Portugal & Varejão, 2014). Les décideurs politiques et les défenseurs de l’égalité des sexes devraient accorder une attention particulière à ces disparités et envisager des interventions ciblées pour relever les défis spécifiques auxquels les femmes très instruites sont confrontées sur le marché du travail.

Tableau 8: Service de la dette, inflation et indemnisation des travailleurs

	(1)	(2)	(3)
Variables	L’inflation	wrkerspayp- exp	lnwrkpaylcu
service des dettes1	0.17392 (0.72616)	-0.89819*** (0.23271)	35.73967*** (9.64521)
lnlcuexchrte	-0.01481*** (0.00480)	-0.00210 (0.00303)	1.13603*** (0.10788)
lngdpperworker	-0.02321** (0.01179)	-0.00503 (0.00744)	1.38725*** (0.25617)
Constant	0.35236**	0.46531***	4.73597

	(0.16110)	(0.07914)	(3.03529)
Observations	847	405	413
Nombre de pays	46	35	35

Erreurs standard entre parenthèses *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Tableau 8: Service de la dette, inflation et indemnisation des travailleurs

Les implications de ces résultats sont multiples. Un service de la dette élevé semble être associé à un taux de chômage plus élevé parmi la main-d'œuvre hautement qualifiée, avec des nuances selon le sexe. Pour relever ce défi, il faut adopter une approche globale comprenant une politique budgétaire, une réforme de l'éducation et des interventions sur le marché du travail tenant compte des spécificités des hommes et des femmes. Les décideurs politiques devraient évaluer l'impact du service de la dette sur les dépenses publiques d'éducation et explorer des stratégies pour atténuer les effets négatifs potentiels sur les opportunités d'emploi pour les personnes hautement éduquées et les moins éduquées. En outre, les efforts visant à réduire les écarts entre les hommes et les femmes sur le marché du travail devraient être prioritaires, en envisageant des initiatives ciblées qui répondent aux défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes ayant un niveau d'éducation élevé. Ceci est crucial pour la réalisation de l'ODD 5, qui a également un impact indirect sur d'autres ODD.

Tableau 9: Service de la dette et chômage

Variables	(1) heunemploy	(2) fheunemploy	(3) mheunemploy
debtsevice1	0.84348*** (0.21930)	1.41943*** (0.35533)	0.53364*** (0.16462)
lnlcuexchrate	-0.00073 (0.00330)	0.00034 (0.00544)	0.00106 (0.00248)
lngdpperworker	0.00972 (0.00751)	0.00844 (0.01254)	0.00544 (0.00567)
Constant	-0.03052 (0.08302)	-0.01192 (0.14168)	0.00004 (0.06292)
Observations	183	172	181
Nombre de pays	47	47	47

Erreurs standard entre parenthèses *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

4.4 Implications des résultats du marché du travail pour les travailleurs

L'analyse montre une relation légèrement positive entre le service de la dette et l'inflation. Bien que cette relation soit modeste, elle signale des pressions inflationnistes potentielles, en particulier en relation avec les mécanismes de remboursement de la dette extérieure. Pour les travailleurs hautement qualifiés, les implications de cette relation nuancée avec l'inflation sont cruciales, car elle peut affecter le pouvoir d'achat de leurs revenus. La relation positive entre le service de la dette et la rémunération totale des travailleurs suggère qu'à mesure que le service de la dette augmente, la rémunération des travailleurs s'accroît considérablement. Cependant, la valeur réelle de ces augmentations est érodée par la dépréciation de la monnaie locale et la hausse de l'inflation. La relation négative avec la part des dépenses consacrées aux salariés suggère un effet d'éviction dû à un service de la dette élevé. Pour les travailleurs, en particulier ceux à bas salaires, cela signifie que, si leur rémunération globale augmente, ils s'appauvrissent en termes réels. Une autre conséquence de l'éviction de l'indemnisation des travailleurs est que la masse salariale du gouvernement est moins élevée en pourcentage des dépenses publiques totales. On peut alors se demander si cela est dû à une diminution de l'emploi dans le secteur public (comme l'exigent souvent les programmes du FMI), si la croissance des services publics est inférieure à la croissance économique globale ou si la croissance des salaires du secteur public ne suit pas le rythme de l'inflation. L'analyse montre une forte relation positive entre le service de la dette et le chômage chez les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur. Cela suscite de vives inquiétudes quant aux conséquences économiques d'un service de la dette élevé sur les perspectives d'emploi de la main-d'œuvre hautement qualifiée. Les données indiquent des contraintes potentielles sur les dépenses publiques et des changements sur le marché du travail, conduisant à une disponibilité limitée des emplois et au sous-emploi de la main-d'œuvre hautement qualifiée. La ventilation des données par sexe révèle un impact plus prononcé sur les femmes ayant un niveau d'éducation élevé. Un service de la dette élevé est associé à un taux de chômage environ trois fois plus élevé pour les femmes hautement qualifiées que pour leurs homologues masculins. Les décideurs politiques et les défenseurs de l'égalité entre les hommes et les femmes devraient se concentrer sur des interventions ciblées afin de relever les défis uniques auxquels les femmes hautement qualifiées sont confrontées sur le marché du travail. Cette situation a non seulement un impact sur les travailleurs, mais elle entrave également la croissance économique et le développement.

Alors que les pays africains cherchent à se frayer un chemin sur le terrain complexe de la dette publique et de son impact sur les travailleurs, il est essentiel d'adopter une approche globale. Les décideurs politiques doivent relever les défis auxquels sont confrontés les travailleurs hautement qualifiés, en particulier les femmes, et s'efforcer de mettre en place des politiques

inclusives qui favorisent la création d'emplois, l'égalité salariale et une croissance économique durable. Ces problèmes peuvent être résolus par des réformes de l'éducation et des investissements dans l'éducation afin de l'aligner sur les exigences du marché et de garantir que les travailleurs hautement qualifiés possèdent des compétences adaptées à l'évolution du paysage de l'emploi. Des politiques de recrutement sensibles à la dimension de genre devraient être mises en œuvre pour aider davantage de femmes à accéder à des emplois correspondant à leur formation et à y rester. Certains pays africains (comme le Ghana) offrent actuellement des incitations fiscales aux entreprises qui embauchent de jeunes diplômés. Des incitations supplémentaires peuvent être introduites spécifiquement pour encourager les entreprises à embaucher de jeunes diplômées et à conserver les travailleuses expérimentées.

5 Principales conclusions de l'analyse

L'analyse et la discussion présentées dans ce rapport conduisent aux principales conclusions suivantes :

1. Lorsque la dette d'un pays augmente par rapport à sa production économique (PIB), il a tendance à dépenser moins pour les soins de santé. Cela affecte non seulement le budget global de la santé, mais aussi les dépenses de santé individuelles. Ainsi, lorsque la dette augmente, les fonds disponibles pour les soins de santé individuels et les dépenses publiques en matière de soins de santé diminuent. Ce n'est pas une bonne nouvelle, car cela signifie moins d'investissements dans les services et les installations de santé, ce qui pourrait empêcher les travailleurs d'obtenir les soins de santé dont ils ont besoin. Un niveau d'endettement élevé n'affecte pas seulement les dépenses d'un pays en matière de santé et d'éducation, mais aussi la manière dont il gère le remboursement de sa dette. Lorsque les paiements de la dette augmentent, les gouvernements peuvent consacrer moins d'argent aux soins de santé pour chaque travailleur ou chaque personne. Cela peut obliger les individus à payer une plus grande partie de leurs frais de santé, ce qui entraîne des difficultés financières.
2. La gestion de la dette a des effets mitigés sur les dépenses d'éducation. Si l'augmentation de la dette peut signifier plus d'argent pour l'éducation, elle entraîne également une diminution du pourcentage du budget total consacré à l'éducation. Cette contradiction suggère que même si le pays s'endette davantage, il n'investit peut-être pas assez d'argent dans l'éducation. Cela pourrait conduire à des réductions potentielles du financement de l'éducation lorsque nous prenons en compte la croissance économique réelle.
3. Le traitement de la dette n'affecte pas seulement les dépenses, mais aussi l'emploi. Bien qu'elle n'ait pas d'impact majeur sur les prix (inflation), elle affecte le niveau de rémunération des travailleurs. Lorsque les paiements de la dette augmentent, les travailleurs reçoivent plus d'argent. Cependant, la part des dépenses publiques consacrée à la rémunération des travailleurs diminue et la valeur réelle des revenus baisse à mesure que la monnaie locale se déprécie. En outre, lorsqu'un pays est très endetté, le chômage peut augmenter, en particulier pour les personnes ayant un niveau d'éducation élevé. Il est surprenant de constater que ce problème de chômage est plus prononcé pour les femmes ayant un niveau d'éducation élevé que pour leurs homologues masculins pendant les périodes d'endettement élevé.

5.1 Recommandations pratiques et applicables

Parmi les conclusions de l'étude, il convient de souligner deux points. Premièrement, elle a montré que bien que les pays empruntent massivement, l'argent n'est pas dépensé pour améliorer les services sociaux de base. L'étude a révélé que les dépenses en matière d'éducation, de santé et de protection sociale étaient inférieures aux niveaux observés en dehors du continent. Cela signifie que les personnes les plus vulnérables de la société ne sont pas prises en charge. De plus, les effets collatéraux de la dette sur l'inflation et le chômage touchent de manière disproportionnée les pauvres. Deuxièmement, la mobilisation des recettes intérieures est faible. Dans la plupart des pays, une grande partie des recettes publiques nationales est consacrée au service de la dette. Cela signifie que s'il n'y avait pas de dette au départ, ces ressources générées au niveau national seraient utilisées pour financer les programmes gouvernementaux. L'une des implications est que si les ressources étaient mobilisées plus efficacement dans l'économie nationale, il y aurait moins besoin d'emprunter et plus de dépenses pour ce qui est important. Le reste de cette section présente des recommandations sur ce qui pourrait être fait pour améliorer le statu quo.

5.2 Recommandation de politique

1. Renforcement de la mobilisation des ressources nationales et gestion prudente de la dette

Pour faire face au fardeau croissant de la dette, les pays africains doivent donner la priorité au renforcement de la mobilisation des ressources nationales. Les gouvernements devraient se concentrer sur l'amélioration des mécanismes de collecte des recettes, la lutte contre la corruption et la promotion de processus d'investissement public efficaces. Actuellement, la plupart des gouvernements africains ont tendance à se concentrer sur l'augmentation des taux d'imposition pour augmenter leurs recettes. Ces taxes ciblent de manière disproportionnée les organisations et les travailleurs du secteur formel. Or, jusqu'à 60 % de l'activité économique nationale se déroule dans le secteur informel. Il est donc nécessaire d'élargir l'assiette fiscale de manière à toucher un plus grand nombre de contribuables et à réduire la charge qui pèse sur le secteur formel. Toutefois, il est peu probable que l'opportunisme politique motive les gouvernements à poursuivre dans cette voie. Les syndicats des différents pays africains doivent exiger une plus grande formalisation de l'économie de leur pays. Lorsque ces demandes émanent des syndicats, les hommes politiques sont susceptibles d'agir, car les syndicats peuvent exercer une forte influence sur les résultats électoraux (Valentim, 2021). En plus d'élargir l'assiette fiscale, la formalisation améliorera le bien-être des travailleurs du secteur (actuellement) informel, dont beaucoup ne jouissent pas des avantages offerts par l'affiliation syndicale. A cet égard, le

plaidoyer syndical doit mettre l'accent sur les avantages dont bénéficiera le secteur informel, tels que la protection/le respect des droits des travailleurs. L'identification de ces motivations altruistes peut contribuer au succès de la défense des intérêts des travailleurs.

De plus, des pratiques prudentes de gestion de la dette, notamment des conditions d'emprunt transparentes et une évaluation rigoureuse des projets, peuvent empêcher l'accumulation d'une dette insoutenable. Dans la plupart des pays africains, l'opinion publique perçoit fortement la corruption dans les emprunts et les passations de marchés publics. Les syndicats peuvent apporter leur expertise en examinant ces contrats et en exigeant de meilleures conditions et une plus grande efficacité. Plus important encore, les syndicats peuvent contribuer à une gestion prudente de la dette en surveillant l'évolution de la dette publique et d'autres politiques, y compris la déréglementation du secteur financier, dont il a été démontré qu'elle précède les crises de la dette, et en cherchant à influencer la politique à un stade précoce afin de prévenir les crises. Les syndicats devraient également avoir un siège à la table des négociations sur la dette.

L'amélioration de la mobilisation des recettes sans alourdir le fardeau des organisations du secteur formel et l'amélioration des résultats des projets contribueront à créer un espace de manœuvre budgétaire pour les services publics essentiels et à atténuer l'impact négatif du service de la dette sur les dépenses consacrées aux services publics essentiels, à la santé et à l'éducation. Bien entendu, les syndicats doivent renforcer leur surveillance des dépenses consacrées aux services publics en général. La dette n'est pas viable, surtout si l'on n'utilise pas efficacement les fonds empruntés.

2. Promotion de l'inclusion en matière de dépenses sociales

Les gouvernements devraient privilégier l'inclusion en matière de dépenses sociales, en particulier dans les secteurs essentiels comme la santé et l'éducation. Malgré les défis posés par les obligations élevées du service de la dette, il est crucial d'allouer une part suffisante du budget à ces secteurs. Pour commencer, les dépenses en matière d'éducation, de santé et de protection sociale devraient être conformes aux seuils recommandés au niveau international. Il s'agit notamment de maintenir ou d'augmenter les dépenses consacrées aux infrastructures de santé, aux programmes d'éducation et aux initiatives de protection sociale. La promotion de l'inclusion en matière de dépenses sociales contribue non seulement au bien-être des citoyens, elle favorise également l'amélioration de la santé et de l'éducation de la main-d'œuvre, ce qui a un impact positif sur les résultats du marché du travail. Les syndicats doivent demander la mise en place d'un mécanisme permettant une collaboration constructive entre le gouvernement et les syndicats sur les allocations budgétaires destinées aux secteurs essentiels de l'économie. Grâce à leur participation, les syndicats peuvent fournir au gouvernement des informations précieuses sur les besoins et les priorités de la main-d'œuvre,

afin de garantir que des ressources adéquates sont allouées aux domaines qui bénéficieront aux travailleurs et amélioreront les résultats du marché du travail. De plus, ce sont les travailleurs syndiqués qui mettent en œuvre les politiques gouvernementales. Les syndicats peuvent encore apporter leur contribution à la promotion de l'inclusion en matière de dépenses sociales en mettant à profit leur capital intellectuel dans l'évaluation de l'efficacité des dépenses publiques, favorisant ainsi l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

3. Mise en œuvre des programmes ciblés d'allègement de la dette

Les résultats de cette étude suggèrent que le service de la dette et le poids de la dette sont insoutenables pour la plupart des pays africains. Il est temps d'alléger ces charges et de remettre les pays sur la voie de la réduction de la dette. Compte tenu de la relation négative observée entre le service de la dette et les dépenses de santé et d'éducation, les décideurs politiques devraient envisager des programmes ciblés d'allègement de la dette qui canalisent les ressources vers ces secteurs afin de protéger les membres les plus vulnérables de la société. Ces programmes pourraient inclure la négociation de conditions favorables avec les créanciers, l'extension des périodes de remboursement ou même la restructuration de la dette si nécessaire.

La CSI-Afrique doit user de son influence pour faire pression sur les bailleurs de fonds mondiaux afin qu'ils réintroduisent l'allègement de la dette de type PPTE et discutent de stratégies plus axées sur la croissance pour les économies en difficulté. Les centrales syndicales nationales doivent mener des actions de plaidoyer ou être impliquées dans les négociations sur le traitement de la dette afin de minimiser l'impact de toute condition sur les travailleurs. Les syndicats doivent s'opposer au gel de l'emploi et à la réduction/au gel des salaires lors de ces négociations. En réduisant le fardeau du service de la dette, les pays peuvent réaffecter des ressources aux services essentiels, atténuant ainsi l'impact négatif potentiel sur le bien-être socio-économique. L'exemple du mouvement syndical tchadien mérite d'être souligné. En 2014, le gouvernement tchadien a accepté un prêt de Glencoe garanti par les ressources naturelles afin d'éviter de se tourner vers le FMI, bien que la chute ultérieure des prix du pétrole l'ait contraint à le faire. Dans le cadre des conditions imposées par le FMI, les travailleurs ont dû faire face à des réductions de salaire allant jusqu'à 40 %.

Le mouvement syndical tchadien a collaboré avec le mouvement syndical français et a adressé une pétition aux présidents français et tchadien, avec des résultats positifs. Le gouvernement tchadien a suivi des voies alternatives qui ont épargné aux travailleurs la perte de leurs revenus. La CSI-Afrique et ses affiliés peuvent reproduire cette stratégie pour renforcer la voix des travailleurs dans les négociations sur la dette et empêcher la répétition d'une autre crise.

4. Renforcement de la transparence et de la responsabilité publique

Les gouvernements devraient privilégier la transparence et la responsabilité publique dans la gestion des finances publiques. La mise à disposition d'informations accessibles sur les niveaux d'endettement, l'utilisation de la dette et l'impact sur les services sociaux permet aux citoyens de participer activement au processus de prise de décision. Les syndicats peuvent jouer un rôle crucial en menant des actions de plaidoyer en faveur de la transparence et en demandant aux gouvernements de rendre compte de leurs décisions financières (Valentim, 2021). Cette approche contribuera à l'amélioration de l'information et de l'engagement des citoyens, ce qui favorisera une gestion responsable des finances publiques.

5. Interventions sexospécifiques sur le marché du travail

Les résultats de l'étude présentés dans les tableaux 4, 5 et 6 montrent que les travailleurs sont directement affectés par le recours excessif à l'emprunt. En outre, les femmes et les personnes ayant un niveau d'éducation élevé sont les plus touchées. Compte tenu des différences entre les sexes dans l'impact du service de la dette sur le chômage, les décideurs politiques devraient mettre en œuvre des interventions sexospécifiques sur le marché du travail. Comme indiqué dans la section 4.4, les résultats de l'étude suggèrent que les femmes sont affectées de manière disproportionnée par un endettement élevé, et il est bien connu que les femmes se retrouvent généralement dans une situation moins favorable sur le marché du travail (van Dijk, van Dalen & Hyde, 2020). Bien que cette situation ne soit pas souhaitable, elle résulte de l'échec des institutions à appliquer des politiques d'action positive. La CSI-Afrique devrait donc souligner l'impact de la dette publique et la détérioration de la situation des femmes dans ses campagnes, comme celle sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes. Elle devrait également plaider en faveur d'initiatives ciblées visant à relever les défis particuliers auxquels sont confrontées les femmes hautement qualifiées sur le marché du travail. Les syndicats peuvent également plaider en faveur de politiques qui favorisent l'égalité des sexes, y compris les modalités de travail flexibles, l'illégalité et le coût de la discrimination salariale et les initiatives visant à lutter contre la discrimination sur le lieu de travail. C'est en s'attaquant à ces inégalités que les pays pourront réaliser le plein potentiel de leur main-d'œuvre hautement qualifiée et promouvoir une croissance économique inclusive. Au-delà du secteur public, la CSI et ses affiliés (dont certains appartiennent au secteur privé) devraient exhorter les employeurs du secteur privé à offrir un salaire égal pour un travail égal aux hommes et aux femmes.

Enfin, la CSI-Afrique et ses affiliés devraient exiger que toutes les conditions imposées par les programmes d'allègement de la dette (comme ceux du FMI et de la Banque mondiale) comprennent des clauses visant à protéger les emplois des femmes, par exemple en exigeant que la proportion de femmes dans les emplois du secteur public soit augmentée ou maintenue. Ces programmes comportent souvent des clauses exigeant le gel des embauches

et la réduction de la masse salariale du secteur public. Ces mesures affectent les femmes de manière disproportionnée, et si elles sont nécessaires, elles doivent être conçues pour protéger les femmes.

5.3 Stratégie d'engagement de la CSI-Afrique en matière de plaidoyer

La CSI-Afrique devrait poursuivre son plaidoyer sur la viabilité de la dette en menant une campagne multifacette assortie de partenariats stratégiques (par exemple, la campagne Stop the Bleeding) et de communications factuelles. Les principaux objectifs du plaidoyer consisteront à sensibiliser, à influencer les politiques et à créer des coalitions. La réalisation de ces objectifs passera par les actions suivantes.

Objectif 1 (sensibilisation): Sensibiliser le public à l'impact de la dette souveraine sur le bien-être socio-économique.

Les résultats de l'analyse présentée dans cette étude soulignent l'impact négatif de la dette publique sur le bien-être socio-économique. Par exemple, dans la section 4.2, l'étude constate qu'une augmentation d'un point de pourcentage des mesures de la dette telles que le ratio dette/PIB entraîne en moyenne une réduction des dépenses de santé comprise entre 0,1 et 3 points de pourcentage. De même, les dépenses d'éducation diminuent d'environ 0,27 % pour chaque point de pourcentage d'augmentation de la dette. Les représentants des pouvoirs publics font généralement valoir le côté positif de la dette, mais comme le montrent les résultats, celle-ci peut avoir des effets négatifs significatifs, et il est donc important de sensibiliser les gens à l'autre aspect de la dette.

- 1. Action 1 :** Engager les institutions financières multilatérales, notamment le FMI et la Banque mondiale, ainsi que le Groupe des 20 dans la réforme de l'architecture financière mondiale (AFM) en faisant mieux entendre la voix de l'Afrique dans la gouvernance et la réglementation de l'AFM. Pour ce faire, il convient d'utiliser des outils tels que les notes d'orientation pour mettre en évidence les données empiriques qui soulignent l'urgence de la réforme. S'engager dans des campagnes médiatiques numériques, des activités de médias sociaux et de sensibilisation des communautés pour diffuser des informations sur la crise de la dette et ses conséquences. Les données et les photographies peuvent être combinées pour créer des infographies accessibles qui peuvent être partagées sur les plateformes de médias sociaux.

Message clé 1 (Transparence de la dette): *Souligner la nécessité de pratiques transparentes de gestion de la dette afin d'éviter l'accumulation de niveaux d'endettement insoutenables.*

Objectif 2 (Influencer les politiques): **Plaider en faveur de changements politiques qui donnent la priorité à une gestion viable de la dette, à des dépenses sociales inclusives et à une gouvernance transparente.**

Comme le montrent les tableaux 3a et 3b, un service de la dette élevé détourne les ressources de la santé et de l'éducation. Le niveau de privation s'élève en moyenne à 7 % pour chaque dollar dépensé pour le service de la dette. Étant donné qu'un endettement élevé est associé à un service de la dette plus important, il convient de veiller à ce que les pays contractent des dettes viables, c'est-à-dire qui n'évincent pas les dépenses sociales essentielles. La notion de viabilité peut varier d'un pays à l'autre, et il est donc utile d'identifier le seuil optimal de viabilité au niveau national.

Action 2 : Élaborer des notes d'orientation et des exposés de position et mener des actions de lobbying ciblées auprès des décideurs politiques aux niveaux national et international. Bien que la CSI-Afrique ait utilisé des tactiques similaires dans le passé, celles-ci pourraient être plus efficaces si elles étaient reprises par les différents affiliés au niveau national et adaptées aux besoins locaux. Une question de reconnaître que la dynamique locale varie d'un pays à l'autre. Les notes d'orientation politique et les exposés de position devront ainsi être contextualisés et adaptés à la réalité locale.

Message clé 2 (dépenses sociales inclusives): *Plaider en faveur de la priorisation des dépenses dans les secteurs essentiels (comme la santé et l'éducation) et du bien-être des travailleurs, même face à des obligations élevées en matière de service de la dette.*

Objectif 3 (créer des coalitions) : **Former des partenariats stratégiques avec des organisations, des syndicats et des groupes de la société civile partageant les mêmes idées.**

Action 3: organiser des tables rondes, des ateliers et des conférences pour favoriser la coopération et le partage d'informations entre les parties prenantes. La CSI-Afrique a déjà utilisé une approche similaire dans le cadre de la campagne Stop the Bleeding, en collaboration avec cinq autres organisations. Cette approche peut être renforcée en adaptant la campagne au contexte local. L'objectif 3 peut s'appuyer efficacement sur l'objectif 1 dans les pays démocratiques si ces campagnes sont décentralisées vers les

affiliés de la CSI-Afrique. Jusqu'à présent, la plupart des actions de plaidoyer ont été dirigées vers les décideurs politiques. Cependant, il est important de reconnaître que les électeurs peuvent être des alliés puissants. Développez un partenariat souple en influençant leurs perceptions et en faisant de l'impact négatif de la dette sur les travailleurs un enjeu électoral. Cela peut accélérer le rythme des réformes, car les dirigeants politiques voient leur fortune électorale liée à la perception des électeurs.

Message clé 3 (Responsabilité publique): *Souligner l'importance de la responsabilité publique dans la gestion des finances publiques et encourager les gouvernements à impliquer les citoyens dans les processus de prise de décision.*

Objectif 4 (plaidoyer en faveur de l'égalité des sexes) : **Aborder la question du chômage et des disparités entre les sexes sous l'angle de l'impact de la dette et plaider en faveur de politiques sexospécifiques.**

Les résultats discutés dans la section 4.3 ont mis en évidence l'impact négatif de la dette sous l'angle des résultats sur le marché du travail, montrant que les femmes sont plus affectées par la dette publique que les hommes. Il est donc impératif que les efforts de plaidoyer soulignent la différence d'impact entre les hommes et les femmes. Il est également important de souligner la nécessité de remédier aux inégalités dont les femmes ayant un niveau d'éducation élevé sont victimes sur le marché du travail.

Action 4: Mener des campagnes ciblées, effectuer des recherches sur l'égalité des sexes et collaborer avec les organisations de défense des droits des femmes pour accorder une attention particulière aux dimensions sexospécifiques de la crise de la dette. Reconnaître qu'il est inacceptable, quelles que soient les circonstances, que les femmes soient marginalisées. Pour commencer, le plaidoyer devrait exiger que la discrimination positive soit d'application dans les politiques de recrutement des organisations du secteur public. Une législation devrait être introduite pour favoriser le recrutement de femmes ayant un niveau d'instruction élevé. Par exemple, au Ghana et dans d'autres régions d'Afrique, les organisations privées bénéficient d'incitations financières pour l'embauche de jeunes diplômés. Des incitations similaires pour l'embauche de femmes devraient être introduites sur l'ensemble du continent. De plus, il faudrait adopter une législation rendant illégal ou pénalisant la rémunération inégale des femmes pour un travail égal. Par exemple, un cadre peut être mis en place pour permettre aux femmes de signaler de manière anonyme toute discrimination en matière de rémunération et pour que les organisations puissent faire l'objet d'une enquête et se voir infliger des amendes en cas d'infraction. Les entreprises peuvent également être tenues de rendre compte de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes dans le cadre de leur rapport annuel. Les membres

de la CSI dans ces organisations peuvent faire campagne en faveur de ces politiques. Ce genre d'action politique peut encourager les organisations à se soumettre à un audit et à s'attaquer aux problèmes systémiques.

Message clé 4 (Egalité des sexes): *Souligner la nécessité de politiques et d'interventions sexospécifiques pour remédier à l'impact disproportionné de la dette sur les femmes ayant un niveau d'éducation élevé sur le marché du travail.*

Les campagnes de plaidoyer devraient utiliser les plateformes de médias sociaux pour amplifier les messages clés, partager les réussites et s'adresser à un public plus large. La CSI-Afrique devrait également élaborer des notes d'orientation concises pour communiquer aux décideurs politiques des recommandations factuelles, garantir l'accessibilité et l'impact, et organiser des événements communautaires, des séances de discussion ouverte et des ateliers pour mobiliser directement les citoyens et obtenir le soutien de la base. Concernant l'engagement médiatique, la CSI-Afrique devrait entretenir des relations avec les journalistes et les médias en vue d'assurer la couverture des initiatives du groupe de défense, de garantir une plus large diffusion et de nouer des alliances avec des personnalités influentes, des universitaires et d'autres groupes de défense pour mieux faire entendre la voix et accroître l'impact collectif.

Pendant que ces campagnes se poursuivent, il convient de surveiller et d'évaluer les progrès réalisés en suivant la couverture médiatique, l'engagement des médias sociaux, les changements politiques et la perception du public en vue d'en évaluer l'impact. Il faudrait mettre en place des canaux pour recevoir les réactions des parties prenantes, y compris le public, les décideurs politiques et les organisations partenaires, en vue d'affiner et d'ajuster les stratégies. Il convient également de procéder à des évaluations régulières afin de mesurer les progrès accomplis par rapport aux objectifs de la campagne et d'ajuster les tactiques en conséquence.

5.4 Que peuvent alors faire les syndicats ?

Il est bien connu que la dette souveraine est un élément essentiel du cadre politique budgétaire et macroéconomique d'un pays et que la manière dont la dette est gérée a un impact significatif sur la solidité et la solvabilité du bilan global du secteur public et, par extension, sur la stabilité du secteur financier. Au-delà des implications macro-budgétaires de l'augmentation de la dette publique, il ressort de l'analyse des données relatives aux enjeux actuels de la dette que celle-ci a un impact sur les syndicats. Les effets distributifs négatifs de la dette pèsent de manière disproportionnée sur les travailleurs

pauvres, faisant pression sur les dirigeants syndicaux pour qu'ils négocient des salaires décents et plus élevés lorsque les obligations du service de la dette évincent les dépenses prioritaires au lieu de les augmenter, limitent les opportunités économiques et restreignent les moteurs de croissance de l'économie, compromettant ainsi les possibilités de création d'emplois décents, en particulier dans l'économie salariale formelle. Toutefois, [tout n'est pas perdu pour les syndicats ;] ils peuvent faire quelque chose.

- Les syndicats doivent, plus que toute autre partie prenante, demander à leurs gouvernements des comptes sur l'utilisation de la dette publique.
- Les syndicats doivent proposer des alternatives politiques fondées sur des données probantes afin de renforcer l'engagement public en faveur de la gestion de la dette. La gestion de la dette publique ne peut plus être laissée à la seule appréciation des gouvernements, sachant que ce sont les travailleurs qui subissent de manière disproportionnée les conséquences d'une dette insoutenable entraînant des baisses de salaires, une inflation galopante, une réduction des opportunités économiques et une augmentation du chômage, ce qui a pour effet d'évincer les dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale, pourtant essentielles.
- Les syndicats doivent s'engager stratégiquement auprès des gouvernements, des institutions multilatérales et du système mondial de gouvernance financière pour plaider en faveur d'une utilisation responsable de la dette afin de s'assurer qu'elle sert le [développement durable du] continent.

De manière plus spécifique, les syndicats peuvent faire ce qui suit :

- Engager un dialogue avec les institutions financières multilatérales, notamment le FMI, la Banque mondiale et le G-20, en vue de la réforme de l'architecture financière mondiale (AFM), surtout pour que la voix commune de l'Afrique soit prise en compte dans la gouvernance et la réglementation de cet espace ;
- Développer des partenariats stratégiques avec des organisations, des syndicats et des groupes de la société civile qui partagent nos objectifs, tout en renforçant les partenariats existants, afin de plaider en faveur d'une utilisation responsable de la dette et, surtout, de veiller à ce que la dette soit au service du développement durable ;
- Organiser des tables rondes, des ateliers et des conférences pour favoriser la collaboration et le partage d'informations entre les parties prenantes, en s'appuyant sur les belles réussites de CSI-Afrique;

- Souligner l'importance de la responsabilité publique dans la gestion des finances publiques et encourager les gouvernements à impliquer les citoyens dans le processus de prise de décision ; et
- Lancer des campagnes ciblées, mener des recherches sur les défis à relever en matière de parité des sexes et collaborer avec les organisations de défense des droits des femmes pour renforcer la dimension genre de la crise de la dette.

Références

Action Aid (2023). Fifty Years of Failure - The International Monetary Fund, Debt and Austerity in Africa. Action Aid. https://actionaid.org/sites/default/files/publications/Fifty Years of Failure - The IMF, Debt and Austerity in Africa_o.pdf

Baines, D., & Cunningham, I. (2020). Understanding Austerity: Its Reach and Presence in the Changing Context of Work and Employment. In *Working in the Context of Austerity*. Bristol, UK: Bristol University Press. Retrieved Jan 22, 2024, from <https://doi.org/10.51952/9781529208689.ch001>.

Blanton, R. G., Blanton, S. L., & Peksen, D. (2015). Financial Crises and Labor: Does Tight Money Loosen Labor Rights? *World Development*, 76, 1-12, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2015.06.005>.

Carneiro, A., Portugal, P., & Varejão, J. (2014). Catastrophic job destruction during the Portuguese economic crisis. *Journal of Macroeconomics*, 39, 444-457.

Coulibaly B. S., Gandhi, D., & Senbet, L. W. (2019). Is sub-Saharan Africa facing another systemic sovereign debt crisis? Brookings Institute: Africa Growth Initiative. Policy Brief. https://www.brookings.edu/wpcontent/uploads/2019/04/africa_sovereign_debt_sustainability.pdf

Easterly, W. (2009). Think Again: Debt Relief. *Foreign Policy*.

Eurofound (2013). Impact of the crisis on working conditions in Europe, European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions <https://www.eurofound.europa.eu/https://doi.org/10.1016/j.jea.2020.100264>.

Heitzig, C., Ordu, A. U., & Senbet, L. W. (2021). Sub-Saharan Africa's debt problem: Mapping the pandemic's effect and the way forward. Brookings Institute: Africa Growth Initiative. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2021/10/COVID-and-debt.pdf>

https://foreignpolicy.com/2009/11/16/think-again-debt-relief/?wp_login_redirect=0.

IMF. (2019). Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI)—Statistical Update. IMF Policy Series (Policy Paper No. 2019/028)

Isaksson, A., & Kotsadam, A. (2018). Racing to the bottom? Chinese development projects and trade union involvement in Africa. *World Development*, 106, 284-298, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.02.003>.

ITUC (2022). Global Analysis on Sovereign Debt and Trade Union Responses. *Working Paper*. International Trade Union Confederation.

Liotti, G. (2020). Labour market flexibility, economic crisis and youth unemployment in Italy. *Structural Change and Economic Dynamics*, 54, 150-162.

LSHTM (2017). A target for UHC: How much should governments spend on health? Retrieved November 09, 2023 from <https://resyst.lshtm.ac.uk/resources/a-target-for-uhc-how-much-should-governments-spend-on-health>

OECD (2015). African Central Government Debt 2014: Statistical Yearbook, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/acgd-2014-en>.

The Cable (2023). Ruto: We don't want to die of debt in Africa | Climate change destroying our economies. The Cable. Retrieved November 01, 2023

from <https://www.thecable.ng/ruto-we-dont-want-to-die-of-debt-in-africa-climate-change-destroying-our-economies>

Tyson, J. (2022). Rising interest rates are threatening debt sustainability in Africa. ODI: Think Change. Retrieved November 01, 2023 from <https://odi.org/en/insights/rising-interest-rates-are-threatening-debt-sustainability-in-africa/>

UN (2023). A world of debt: A growing burden to global prosperity. UN Global Crisis Response Group. https://unctad.org/system/files/official-document/osgmisc_2023d4_en.pdf

UNCTAD. (2015). Trade and Development Report 2015: Making the international financial architecture work for development.

UNDP (2023). From Debt to Development: What are Ethiopia's Choices? Working Paper Series. No.3.

UNDP (2023). Reducing The Cost of Finance For Africa. The Role of Sovereign Credit Ratings. Regional Bureau for Africa.

UNESCO (2012). International Standard Classification of Education of 2011, Institute for Statistics.

Valentim, V. (2021). Creating critical citizens? Anti-austerity protests and public opinion. *Electoral Studies*, 72, 102339, <https://doi.org/10.1016/j.electstud.2021.102339>.

van Dijk, M., van Dalen, H. P., & Hyde, M. (2020). Who bears the brunt? The impact of banking crises on younger and older workers. *The Journal of the Economics of Ageing*, 17, 100264,

WHO (2022). Global spending on health: rising to the pandemic's challenges.

World Bank (2021). Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative. World Bank. Retrieved November 01, 2023 from <https://www.worldbank.org/en/topic/debt/brief/hipc>

World Bank (2023). 7th Ghana Economic Update.

World Economic Forum (2015). Education 2030: Incheon Declaration and Framework for Action for the implementation of Sustainable Development Goal 4: Ensure inclusive and equitable quality education and promote lifelong learning opportunities for all - UNESCO Digital Library. Retrieved November 08, 2023, from <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656>

World Economic Forum (2019). *Six of the world's 10 fastest-growing economies are in Africa*. <https://www.weforum.org/agenda/2019/08/youngest-populations-africa/>

alrei
alrei.org
twitter:alrei_iareo

alrei.

ISBN: 978-9988-9371-7-1



9 789988 937171